

République Algérienne Démocratique et Populaire  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
جامعة أبو بكر بلقايد- تلمسان  
Université ABOUBEKR BELKAID – TLEMCEM  
كلية علوم الطبيعة والحياة، وعلوم الأرض والكون  
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, et des Sciences de la Terre et de  
l'Univers  
Département D'écologie et Environnement



# MÉMOIRE

Présenté par

**BERRAMDANE Sabrina**  
**KADDOURI Amira**

*En vue de l'obtention du*

**Diplôme de MASTER**

**SCIENCES DE LA MER**

## Thème

***Inventaire des poissons débarqués au niveau du port de  
BOUZEDJAR (Ain Témouchent)***

Soutenu le 11/07/2021, devant le jury composé de :

Président	Mr. SMAHI DJ	MAA	Université de Tlemcen
Encadrant	Mr. BOUKLI HACEN A.S	MAA	Université de Tlemcen
Examineur	Mr. MESTARI M	MAA	Université de Tlemcen

**Année universitaire 2020/2021**

# DEDICACE

Je dédie entièrement ce travail à mon père et à ma mère, mes piliers, mes exemples, mes premiers supporteurs et ma plus grande force. Merci pour votre présence, votre soutien, votre aide financière, et surtout votre amour, merci de n'avoir jamais douté de moi. Tout ce que j'espère, c'est que vous soyez fiers de moi aujourd'hui.

À mes chères frères IYAD et FAROUK et à mes chères sœurs HADIL et MALAK et ISRAA, qui font de mon univers une merveille, je leurs souhaite beaucoup de bonheur et de réussite.

À la personne le plus idéale qui fut dans ce monde je dédie ce travail, c'est vrai qu'il n'est pas avec nous pour récolter le fruit de ses sacrifices, mais, il reste toujours le plus présente, à l'âme de mon grand-père YAHYA qui a fait de moi ce que je suis.

A la personne la plus proche de mon âme, ma chère grand'mère pour son soutien et tendresse, ses prières pour moi.

A ma chère tante YAMINA pour tout ce qu'elle a fait pour moi et pour m'avoir toujours soutenu.

À mes oncles BAGHDAD et ZOUAOUI pour leur soutien et leur tendresse

À mon âme sœur et ma meilleure amie SABRINA, qui depuis des années m'encourage, me comprend et a toujours été à mes côtés, que dieu lui donne du bonheur, santé et réussite.

A mes proches amies ANFEL et KHAWLA et tous mes collègues de ma promotion sans exception.

A Tous ceux qui ont attribué de près ou de loin à L'élaboration de ce modeste travail.

# DEDICACE

Je remercie Dieu tout puissant d'avoir pu achever ce modeste travail que je dédie :

A ceux qui m'ont éduqué, m'ont soutenu, ceux qui m'ont donné beaucoup de choses, mes chers parents que Dieu prolonge leur vie.

A ma chère sœur FATIMA et son mari et mes neveux ACHRAF ABDEL KHALEK et MOHAMMED ISLAM et mes chères frères SAMIR et HAMID et sa femme ASMA et toute ma famille qui m'a encourager.

A Monsieur MERABET ABDELKADER qui m'a soutenu durant la réalisation de ce travail.

A mon amie et compagnon AMIRA pour son soutien moral, sa patience et sa compréhension tout au long de ce travail.

A mes chers Amies ANFEL et KHAWLA et mes collègues de ma promotion sans exception.

# Remerciements

Nous remercions «ALLAH» le miséricordieux, le tout puissant de nous avoir donné la santé et la patience qui nous ont permis de mener à terme ce modeste travail ;

Nous remercions s'adressent particulièrement au **Mr BOUKLI HACEN A.SOFIANE**, pour son encadrement de qualité, sa motivation professionnelle, ses conseils et critiques constructives, ses corrections, sa gentillesse et sa patience ainsi pour le temps qu'il a consacré à la réalisation de ce travail. Que ce mémoire soit pour vous un témoignage de notre profonde gratitude.

En guise de reconnaissance, je tiens à remercier, très sincèrement, **Mr SMAHI JAMEL EDDINE**, maitre-assistant A, à l'université de Tlemcen qui a accepté de présider le jury.

Mes vifs remerciements vont également à Monsieur **Mr MESTARI MOHAMMED** maitre-assistant A, à l'université de Tlemcen, de m'avoir fait l'honneur d'être membres du jury et d'avoir accepté de juger mon travail.

Nous remercions de la spontanéité et la gentillesse avec lesquelles vous avez bien voulu accepter de juger ce travail. Nous serons toujours reconnaissants.

Veillez trouver ici, Le témoignage de nos profondes gratitude et de nos grands respects.

Dans qui de près ou de loin, ont permis par leurs conseils et leurs compétences la réalisation de ce mémoire l'impossibilité de citer tous les noms, nos sincères remerciements vont à tous ceux et celles.

# *Liste des tableaux*

<b>N° de tableau</b>	<b>Nom de tableau</b>	<b>Page</b>
Tableau 01	Relevés de température et de pluviométrie de la région de Bouzedjar	07
Tableau 02	Moyennes mensuelle des températures de la couche de surface de la région	08
Tableau 03	pourcentages des courants par direction	11
Tableau 04	Les zones de pêches des espèces de la côte d'Ain Témouchent	19
Tableau 05	Les espèces ciblent par la pêche artisanale	19
Tableau 06	Tailles minimales marchandes des poissons	20-22
Tableau 07	Comparaison des espèces trouvées dans le port de Bouzedjar (2021) et le port de Beni-Saf (Mohammedi M, 2020)	96

*Liste des  
figures*

<b>N° de la figure</b>	<b>Nom de la figure</b>	<b>Page</b>
Figure 01	localisation de la commune dans la wilaya D'Ain Témouchent	03
Figure 02	la production halieutique réalisée en 2018	04
Figure 03	photo aérienne du port de Bouzedjar	05
Figure 04	photo du port de Bouzedjar	06
Figure 05	plan d'amarrage du port de Bouzedjar	07
Figure 06	diagramme baignoles et Gaussien de la région de Bouzedjar, Ain Témouchent	08
Figure 07	variation mensuelles des températures d'eau de mer de la couche de surface du site sélectionné	09
Figure 08	Circulation générale du courant de la mer Méditerranée	11
Figure 09	les Deux grandes familles d'engins de pêche	14
Figure 10	Les chalutiers au niveau de port du Bouzedjar	15
Figure 11	Les senneurs au niveau de port du Bouzedjar	16
Figure 12	les petits métiers au niveau de port du Bouzedjar	17
Figure 13	Cartographie de Pêche spatiale et bathymétrique d'Ain Témouchent	18
Figure 14	Pied à coulisse	24
Figure 15	Une balance	25
Figure 16	Guide d'identification des principales espèces marines	26
Figure 17	<i>Sardina pilchardus</i> (P+T)	28
Figure 18	<i>Sardinella aurita</i> (P+T)	30
Figure 19	<i>Sphyraena sphyraena</i> (P+T)	32
Figure 20	<i>Euthynnus alletteratus</i>	34
Figure 21	<i>Auxis thazard</i> (P+T)	36
Figure 22	<i>Lichia glauca</i> (P+T)	38
Figure 23	<i>Engraulis encrasicolus</i> (P+T)	40
Figure 24	<i>Trachinus draco</i> (P+T)	42
Figure 25	<i>Scorpaena scrofa</i> (P+T)	44
Figure 26	<i>Mugil cephalus</i> (P+T)	46
Figure 27	<i>Solea solea</i> (P+T)	48
Figure 28	<i>Lophius piscatorius</i> (P+T)	50
Figure 29	<i>Citharus linguatula</i> (P+T)	52
Figure 30	<i>Pagellus acarne</i> (P+T)	54
Figure 31	<i>Chelidonichthys cuculus</i> (P+T)	56

Figure 32	Mullus barbatus(P+T)	58
Figure 33	Epinephelus marginatus (P+T)	60
Figure 34	Mustelus mustelus	62
Figure 35	Xiphias gladius	64
Figure 36	Conger conger	66
Figure 37	Muraena helena	68
Figure 38	Dentex gibbosus (P+T)	70
Figure 39	Zeus faber (P+T)	72
Figure 40	Scyliorhinus canicula (P+T)	74
Figure 41	Sparus Aurata (P+T)	76
Figure 42	Diplodus Vulgaris (P+T)	78
Figure 43	boops boops (P+T)	80
Figure 44	Raja Asterias (P+T)	82
Figure 45	Merluccius Merluccius (P+T)	84
Figure 46	Trachurus Trachurus (P+T)	86
Figure 47	Carte montrant la répartition géographique du <b>S.Pilchardus</b>	90
Figure 48	Distribution géographique de <i>S. aurita</i> ( <b>Valenciennes, 1847</b> ) <b>(D'après Smith, 1997 in Bouaziz 2007).</b>	93
Figure 49	Distribution géographique de <b>Trachurus trachurus (FAO)</b>	95

*Liste des  
abréviations*

**MPRH** : Le Ministère de la pêche et des Ressources Halieutiques

**FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

**DPRH** : Direction de la pêche et des Ressources Halieutiques

**GPS** : Global Position système

**EGPP** : Entreprise de gestion des produits du port

**M** : Mètre

**Ha** : Hectare

**SNGC** : Service National de Garde Cote

**L** : Litre

**J** : Jour

**S** : La sortie en Mer

**PIB** : Produit intérieur brut

**ISTPM** : Institute scientifique et technique des pêches maritimes.

**WWF** : World wildlife fund

**ANIREF** : Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière destinées au public

**Pasbio** : le program d'action stratégique pour la diversité biologique.

**SRAT** : Accompagnement des schémas régionaux d'aménagement du territoire.

**T** : la taille des espèces.

**P** : le poids des espèces.

# *Sommaire*

<b>INTRODUCTION GENERAL .....</b>	<b>1</b>
<b><u>CHAPITRE I : présentation de la région d'étude et du port de Bouzedjar</u></b>	
<b>I – 1 : Situation géographique .....</b>	<b>3</b>
<b>I-2 : Le port de Bouzedjar .....</b>	<b>5</b>
<b>I – 3 : Climatologie .....</b>	<b>7</b>
<b>I – 4 : Aperçu sur la sédimentologie .....</b>	<b>9</b>
I-4-1 : Nature et granulométrie .....	9
<b>I – 5 : Hydrologie .....</b>	<b>9</b>
I-5-1 : La houle .....	10
<b>I - 6 : Courantologie .....</b>	<b>10</b>
<b>I-7 : Réglementation .....</b>	<b>11</b>
I-7-1 : Autorisation de pêche .....	12
<b>I-8 : Biodiversité méditerranéenne .....</b>	<b>12</b>
<b>I-9 : Richesse et biodiversité du littoral Algérien .....</b>	<b>12</b>
<b><u>CHAPITRE II: présentation des engins et des techniques de pêche utilisées en Algérie</u></b>	
<b>II – 1 : Deux grandes familles d'engins de pêche .....</b>	<b>14</b>
<b>II - 2 : Principaux segments de pêche .....</b>	<b>15</b>
II - 2 - 1 : Introduction .....	15
II - 2- 2 : Les chalutiers .....	15
II-2-3 : Les senneurs .....	16
II-2-4 : Les petits métiers .....	16
<b>II – 3 : La zone de pêche .....</b>	<b>17</b>
<b>II – 4 : Les espèces cibles par la pêche artisanale .....</b>	<b>19</b>
<b>II – 5 : Tailles minimales marchandes .....</b>	<b>20</b>
<b><u>CHAPITRE III :Matériel et Méthodes</u></b>	
<b>III-1 : Matériel et Méthodes .....</b>	<b>24</b>
<b>III- 2 : Conservations .....</b>	<b>24</b>
<b>III-3 : Traitement au laboratoire (pesée + mensuration) .....</b>	<b>24</b>
III -3 -1 : La taille .....	24
III -3 -2 : Le poids .....	25
<b>III -4 : L'identification .....</b>	<b>25</b>
<b><u>CHAPITRE IV : Résultats et discussion</u></b>	
<b>IV-1:Résultats .....</b>	<b>28</b>
IV-1-1:Inventaire des Poissons.....	28
<b>IV-2 : La Biologie et L'écologie des Espèces dominant .....</b>	<b>88</b>

IV-2-1 : Description de la sardine <i>Sardina pilchardus</i> (Walbaum, 1792).....	88
IV-2-2 : Description de Allache <i>Sardinella aurita</i> (Valenciennes, 1847) .....	91
IV-2-3 : Description de la Saurel <i>Trachurus trachurus</i> (Coppola et al., 1994) .....	94
<b>IV-3 : Discussion</b> .....	<b>97</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>99</b>
<b>Référence bibliographique</b> .....	<b>101</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>106</b>

*Introduction  
générale*

Les ressources halieutiques et aquacoles en Algérie représentent un potentiel économique considérable, caractérisé par une façade maritime de plus de 1280 Km de côtes et une surface maritime sous juridiction nationale offrant près de 9,5 millions d'hectares pour l'exercice de la pêche (**MRPH, 2001**).

L'importance des pêches pour un pays ne peut pas être uniquement jugée par sa contribution au PIB (produit intérieur brut), mais doit tenir compte du fait que les ressources et les produits de la pêche soient des composants fondamentaux de l'alimentation et de l'emploi. Un autre aspect qui rend les ressources halieutiques si importantes est leur caractère auto-renouvelable. Cela signifie que si celles-ci sont bien gérées, leur durée est quasiment illimitée (**FAO, 2003**).

La marge continentale de l'Algérie recèle des ressources halieutiques non négligeables. En effet, dans le cadre de la prospection de nouvelles zones de pêche en 1982, la campagne océanographique française a évalué la ressource pélagique globale à 191 468 tonnes (**ISTPM, 1982**).

Cette biomasse est très proche de celle estimée par la campagne océanographique espagnole en 2003 et 2004, qui sont de l'ordre de 187 000 tonnes (**MPRH, 2004**).

Dans ce contexte et compte tenu des circonstances actuelles de données halieutiques partielles et insuffisantes, il est impératif de procéder à un inventaire de l'activité de pêche et de ses statistiques au niveau des principaux ports d'Algérie.

Les statistiques de pêche ont été étudiées dans plusieurs zones du littoral algérien, entre autres par **Furnestin (1961)**, **Simonnet (1961)**, et **Zeghdoudi (2006)** au centre; **Kacher (2010)** à l'est, et au niveau de la région oranaise par **Dalouche (1980)**, **Bensahla et al (1983, 1994, 2002)** et **Mouffok (2008)**.

L'objectif de ce mémoire est de fournir des informations sur l'inventaire des poissons débarqués au niveau du port de Bouzedjar.

Ce mémoire s'articule comme suit :

- ✓ Une introduction générale suivie de quatre chapitres,
- ✓ Le premier chapitre est consacré à une présentation de la région d'étude et du port de Bouzedjar.
- ✓ Le deuxième chapitre sera basé sur la présentation des engins et techniques de pêche utilisés en Algérie.
- ✓ Le troisième chapitre présentera le différent matériel et les méthodes utilisées.
- ✓ Le dernier chapitre traitera les résultats et leurs discussions.

Notre travail finira par une conclusion générale.

*Chapitre I:*  
*Présentation de la région*  
*d'étude et du port de*  
**BOUZEDJAR**

### I – 1 : Situation géographique :

Ain Témouchent, issue du découpage territorial de 1984, est une Wilaya du Nord-ouest de l'Algérie, située à 520 km de la capitale Alger avec une superficie de 2 376,89 Km<sup>2</sup>.

Sa position géostratégique lui permet de jouer un rôle très important dans l'économie du pays en matière d'investissement, du tourisme et de l'agriculture. La wilaya dispose d'importantes infrastructures portuaires qui la placent en position d'ouverture méditerranéenne.

La Wilaya d'Ain Témouchent se trouve dans l'ouest algérien ; elle occupe du point de vue géographique, une situation privilégiée en raison de sa proximité par rapport à trois grandes villes à savoir :

- Oran au Nord-est (70 km du chef -lieu de Wilaya)
- Sidi Bel Abbés au Sud-est (70 km)
- Tlemcen au Sud-ouest (75 km)



**Figure 01** : localisation de la commune dans la wilaya d'Ain Témouchent

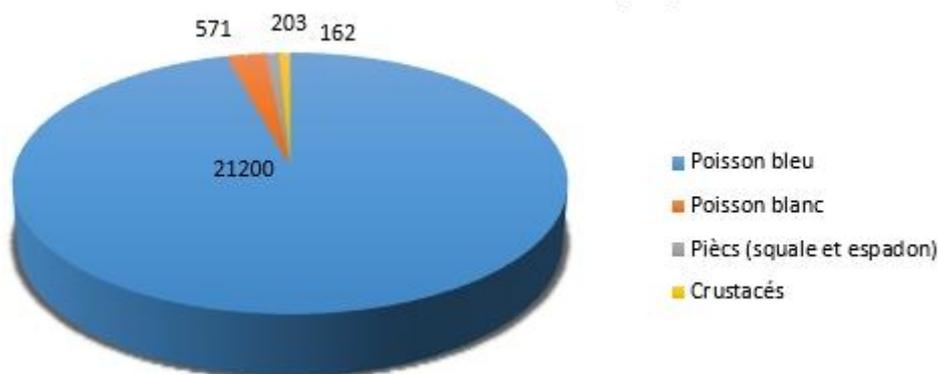
**(ANIREF, Ain Temouchent)**

Ainsi qu'à sa façade maritime d'une longueur de 80 km, traversant neuf communes (Beni Saf, Bouzedjar, Terga, Sidi Ben Adda, Oulhaça El Gherraba, Sidi Safi, Messaid, Ouled Kihal).

La Wilaya d'Ain Témouchent s'étend sur une superficie de 5 000 m<sup>2</sup> sur tout le long des 80 km de frange côtière, elle renferme une biomasse plus de 60 000 tonnes, selon une évaluation faite en 1982 (I.S.T.P.M, 1982).

La capacité d'accueil au niveau des deux ports que compte la Wilaya est de 452 unités dont 267 au port de Béni Saf et 185 au port de Bouzedjar. Les deux ports comptent 14 chantiers de construction et de réparation navale, 6 unités de transformation et une école de formation aux techniques de pêche et d'aquaculture.

- La Wilaya d'Ain Témouchent avec ses deux ports de pêche (Béni Saf et Bouzedjar) renferme d'énormes potentialités dans le domaine de la pêche et une zone pêchable de 6 miles marins (1 mile marin = 1,8288 Km) et un stock pêchable de 22 138 Tonnes :
- La production halieutique réalisée durant l'année 2018 est de 22.138,069 T dont 10.301,617 T au niveau du port de Béni Saf et 11.836,452 T au port de Bouzedjar.



**Figure 02** : la production halieutique réalisée en 2018(ANIREF)

**I-2 : Le port de Bouzedjar :**

Le nouveau port de Bouzedjar est situé dans la wilaya maritime d'Ain-Temouchent. Il a été construit en 1985, les structures de support de ce port sont représentées par des poissonniers, des chantiers navals, des stations de soutage et des usines de glace (**EGPP, 2009**).

Le port de Bouzedjar (coordonnée géographique: Longitude 00 ° 00'01"W Latitude 35 ° 33'04 " N) est situé à l'extrémité de la baie de Béni-Saf entre la pointe de Ras Lindles à l'est et Bordj Bouabed à l'ouest.

Les installations portuaires s'étendent sur une largeur totale de 1272 m. Ce chenal d'accès à l'est du port à une largeur de 70 m et une profondeur de 06 m.

Le port de Bouzedjar avec une médiane d'une superficie de 06 hectares.



**Figure 03 : photo aérienne du port de Bouzedjar (direction de la pêche d'Ain Temouchent)**



**Figure 04 :** photo du port de Bouzedjar (photo original.2021)

Infrastructure de base :

- **Date de mise en exploitation :** 2000

- **Plan d'eau :**

Surface du plan d'eau : 65000 m<sup>2</sup>

Tirant d'eau : 3,2 à 10 m

Brise lame principale : 500 ml

Contre digue : 420 ml

Epi : 200 ml

Jetée principale 500 m

Jetée secondaire : 420 m

- **Terre-plein :**

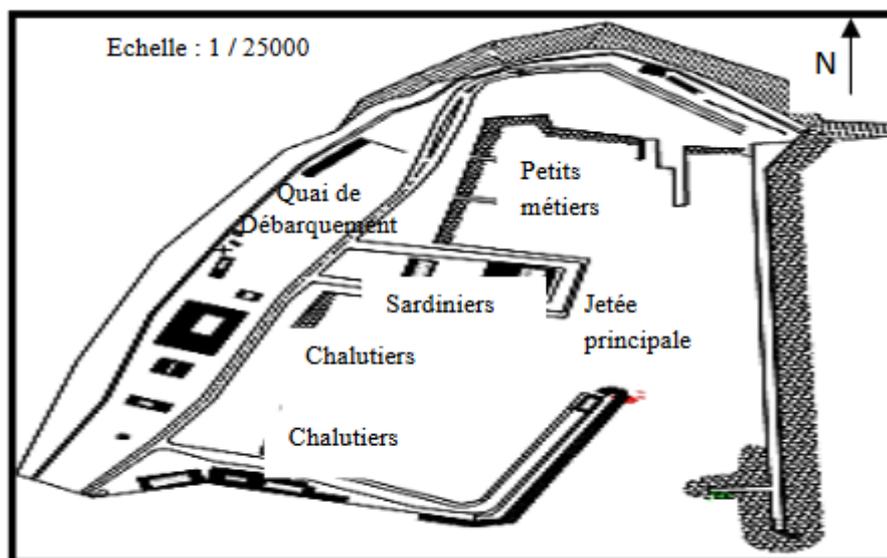
Surface du terre-plein : 35.000 m<sup>2</sup>

- **Longueur des appontements :** 379 m

- **Nature des appontements :** Armé béton sur pile

- **Amarrage utilisé :** Bollard

- **Directions dominante des vents :** Ouest-Est et Nord-Est



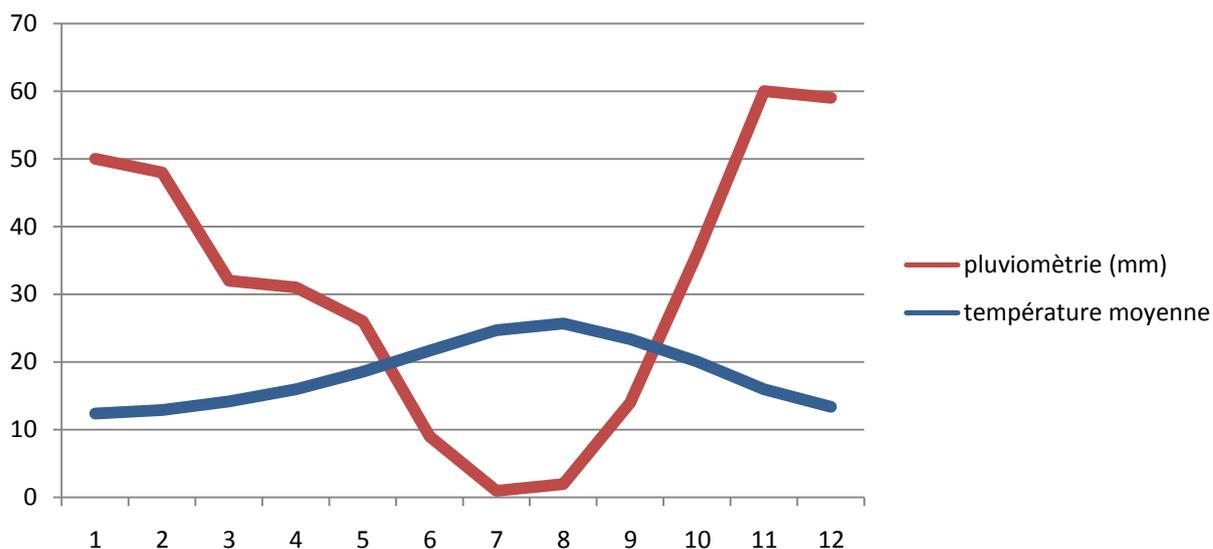
**Figure 05 : plan d'amarrage du port de Bouzedjar  
(Entreprise portuaire de Bouzedjar ,2009)**

### I – 3 : Climatologie :

Le climat de Bouzedjar est dit tempéré chaud. En hiver, les pluies sont bien plus importantes à Bouzedjar qu'elles ne le sont en été (tableau 1 et figure). Bouzedjar affiche une température annuelle moyenne de 18,3 C°. Les précipitations annuelles moyennes sont de 368 mm.

**Tableau 01 : Relevés de température et de pluviométrie de la région de Bouzedjar**

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>Pluviométrie (mm) «P»</b>	50	48	32	31	26	9	1	2	14	36	60	59
<b>Température Maximale</b>	16,3	16,8	17,9	19,8	21,9	25	28	29	26,8	23,7	19,8	18,1
<b>Température Minimale</b>	8,5	9	10,6	12,3	15,4	18,5	21,5	22,4	20,1	16,5	12,3	8,8
<b>Température Moyenne «T»</b>	12,4	12,9	14,2	16	18,6	21,7	24,7	25,7	23,4	20,1	16	13,4



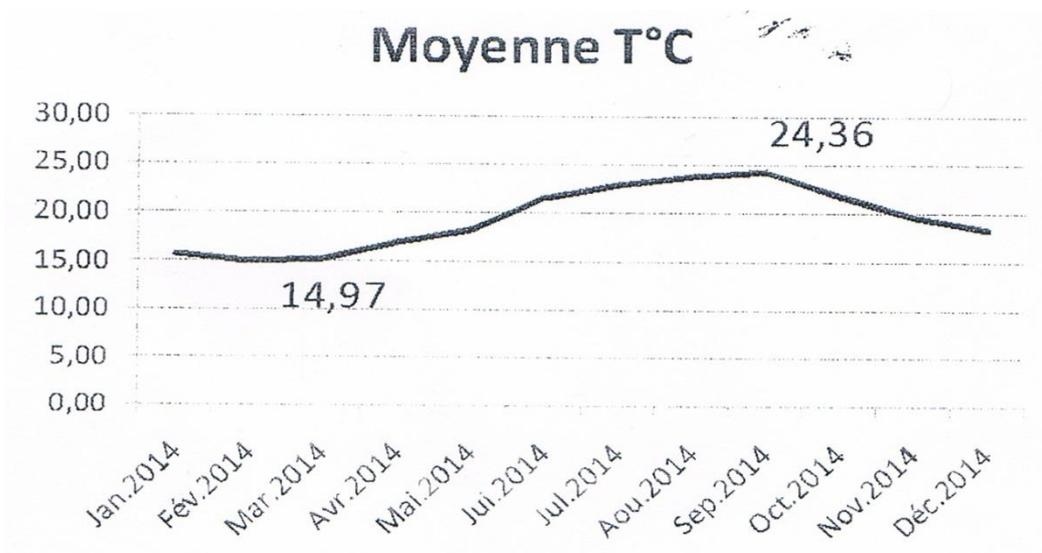
**Figure 06** : diagramme Bagnoles et Gaussen de la région de Bouzedjar, Ain Témouchent

La période de sécheresse s'étend entre le mois de Mai et début d'Octobre.

- Une variation mensuelle est observée dans les relevés de température de la région, avec une température moyenne minimale de 12,4 C° observée au mois janvier et un maximum de 25,7 C° au moi de aout. (DPRH)

**Tableau 02** : Moyennes mensuelle des températures de la couche de surface de la région (DPRH)

Année	2014											
	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc
T°C	15,66	14,97	15,23	17,04	18,32	21,58	22,96	23,88	24,36	21,85	19,72	18,41



**Figure 07 :** variation mensuelles des températures d'eau de mer de la couche de surface du site sélectionné (DPRH)

#### I – 4 : Aperçu sur la sédimentologie :

##### I- 4 - 1 : Nature et granulométrie :

Le site présente un fond peu sablonneux avec des fractions variables de cailloux et de gravillons :

- Cailloux moyen (31,5 à 50 mm) et cailloux de petite taille (20 à 31,5 mm)
- Gros 12,3 à 20 mm, moyen (8 à 12,5 mm) gravillons avec présence de moindre de sable
- Sur ces fonds sont parsemés des gorgones avec la présence de mollusques notamment les mollusques gastéropodes, notant la présence d'un herbier de posidonie peu étendu qui se limite à la lisière du trait de côte les ou les sables est un peu présent. (DPRH)

#### I – 5 : Hydrologie :

La circulation générale le long de la cote algérienne est dominée par la circulation de l'eau d'origine atlantique, c'est une branche du grand tourbillon anticyclonique de la partie orientale de la mer d'Alboran, qui quitte la cote espagnole aux environs d'Almeria pour rejoindre la cote algérienne à l'est d'Arzew vers 0° sous forme d'une veine structurée et il prend la dénomination de courant.

A Ténès entre 1° et 2° Est, le caractère instable de ce courant se manifeste par la formation de méandres : des tourbillons cyclonique éphémères et de tourbillon anticycloniques, qui se forment et se propagent d'ouest en est le long de la cote algérienne, qui engendrent des remontés d'eau du fond vers la surface par divergence des deux

tourbillons, et entraînent de l'eau du large vers la côte par convergence d'un tourbillon cyclonique et d'un tourbillon anticyclonique.

Les courants associés à ces tourbillons sont spectaculaires, on observe des vitesses de 50 cm/s de direction Nord ou Nord-Ouest en surface à moins de 10 km de la côte et 25 cm/s pendant près d'un mois à 100 m de profondeur et à 25 km de la côte .

#### **I-5-1 : La houle :**

En générale les houles sont de petites et moyennes amplitudes, les courants qui résultent ne sont notable que dans les zones de déferlement de la frange littorale, fonds de - 10m.

- En hiver les houles sont W-NW (300°)
- En été, elles sont de direction N-NE (20°- 40°) (DPRH)

#### **I - 6 : Courantologie :**

La mer Méditerranée est une mer intercontinentale presque entièrement fermée, située entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie et qui s'étend sur une superficie d'environ 2,5 millions de kilomètres carrés. Son ouverture vers l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar est large de seulement 14 kilomètres. Elle doit son nom au fait qu'elle est littéralement une « mer au milieu des terres », en latin mare méditera (**Doglioli, 2010**).

La côte Algérienne est caractérisée par ses deux couches d'eaux superposées, l'eau Atlantique modifiée et l'eau Méditerranéenne. En effet, l'eau Atlantique pénètre dans la mer d'Alboran où ses caractéristiques initiales commencent à s'altérer, donnant ainsi naissance à l'eau atlantique modifiée (**Benzohra, 1993**).

Ce même auteur signale cette eau dans le bassin Algérien où elle se reconnaît dans une couche superficielle de 150 m d'épaisseur, avec une température de 15 à 23°C en surface et de 13,5 à 14°C en profondeur et des salinités allant de 36,5 à 38‰. Le long des côtes algériennes, l'eau Atlantique modifiée décrit un écoulement plus ou moins stable avant de se diviser en deux branches. Dans le bassin algérien, l'eau atlantique modifiée pénétrerait sous forme d'une veine de courant étroite qui donne naissance à des méandres et tourbillons côtiers associés à des upwellings. Ces derniers favoriseraient une forte productivité biologique et par conséquent, l'augmentation des capacités trophiques du milieu. (**Millot, 1987 ; Millot, 1993 et Benzohra, 1993**)



**Figure 08** : Circulation générale du courant de la mer Méditerranée  
(d'après Millot and Taupier-Letage, 2005)

**Tableau 03:** pourcentages des courants par direction

Direction courant	Pourcentage
N	4,71
NE	49,86
E	15 ,23
SE	3,61
S	3,32
SO	12,74
O	4,43
NO	6,10

### I-7 : Réglementation :

Le secteur de la pêche en Algérie a inscrit sa politique de gestion et de développement dans un cadre responsable et durable. L'application rigoureuse de cette vision stratégique est nécessaire au regard de la problématique alimentaire et de la ressource halieutique (Mouffok, 2008).

C'est dans cette optique que la loi N° 01-11 du 03 juillet 2001 (**M.P.R.H, 2004**) relative à la pêche et l'aquaculture a consacré un ensemble de principes et de dispositions devant permettre, entre autres:- Une exploitation rationnelle et une protection de l'environnement et des ressources halieutiques;- De maîtriser la connaissance de nos ressources biologiques à travers leur évaluation scientifique périodique et l'instauration du suivi de l'effort de pêche. Ainsi, la concrétisation des objectifs contenus dans ce nouveau dispositif juridique se fera progressivement, à travers la mise en place des textes d'application qui permettront sans doute de pérenniser l'activité de pêche et d'édifier un développement durable. Il s'agit, notamment, des textes traitants les aspects suivants :

#### **I-7-1 : Autorisation de pêche :**

Décret exécutif n° 03-481 du 19 Chaoual 1424 correspondant au 13 décembre 2003 (**M.P.R.H, 2004**) fixant les conditions et les modalités d'exercice de la pêche. Dans ce décret, il est indiqué que l'exercice de la pêche est subordonné à l'obtention d'une autorisation ou permis de pêche délivré par l'autorité chargée de pêche

#### **I-8 : Biodiversité méditerranéenne :**

La Méditerranée est la plus grande mer semi-fermée au monde avec ses 0.8% de la surface totale des mers et océans du globe, la Méditerranée est pourtant un véritable pôle de biodiversité ! Les espèces que l'on y trouve représentent 8 à 9 % de la totalité des espèces marines connues, soit plus de 10 000. On dit que c'est un "hot spot" de biodiversité. Elle contient également environ 7% des espèces de poissons mondiaux, avec un large nombre d'espèces tempérées et tropicales. Au total, les poissons de la Méditerranée représentent près de 450 espèces connues de poissons osseux et 74 espèces de poissons cartilagineux sont considérées comme résidentes des eaux méditerranéennes. Ainsi, on retrouve 40 espèces de requins, 32 espèces de raies et une unique espèce de chimère (**Anonyme 1, 2018**).

#### **I-9 : Richesse et biodiversité du littoral Algérien :**

La Méditerranée se caractérise par un niveau élevé de biodiversité, principalement concentré dans des profondeurs comprises entre 0 et 50 mètres, car seulement 9% des espèces vivent à des profondeurs inférieures à 1 000 mètres .Le plateau continental est la zone où la plupart des pêcheries sont pratiquées, avec une superficie de 750.000 kilomètres carrés, une profondeur de 200 m et une largeur moyenne de seulement 9 milles marins (**Pasbio, 2003**).

En raison de l'abondance des courants de l'océan Atlantique et des océans, cette force hydrodynamique crée des conditions naturelles propices à une abondance de pêche hautement prévisible

la biodiversité totale connue de l'écosystème marin côtier algérien est de 4.150 espèces, dont 4.014 sont confirmées pour un total de 950 genres et 761 familles. Il faut signaler que ces chiffres ne reflètent pas la biodiversité réelle, mais plutôt celle connue. (**WWF**).

---

**M.P.R.H** : Le Ministère de la pêche et des Ressources Halieutiques

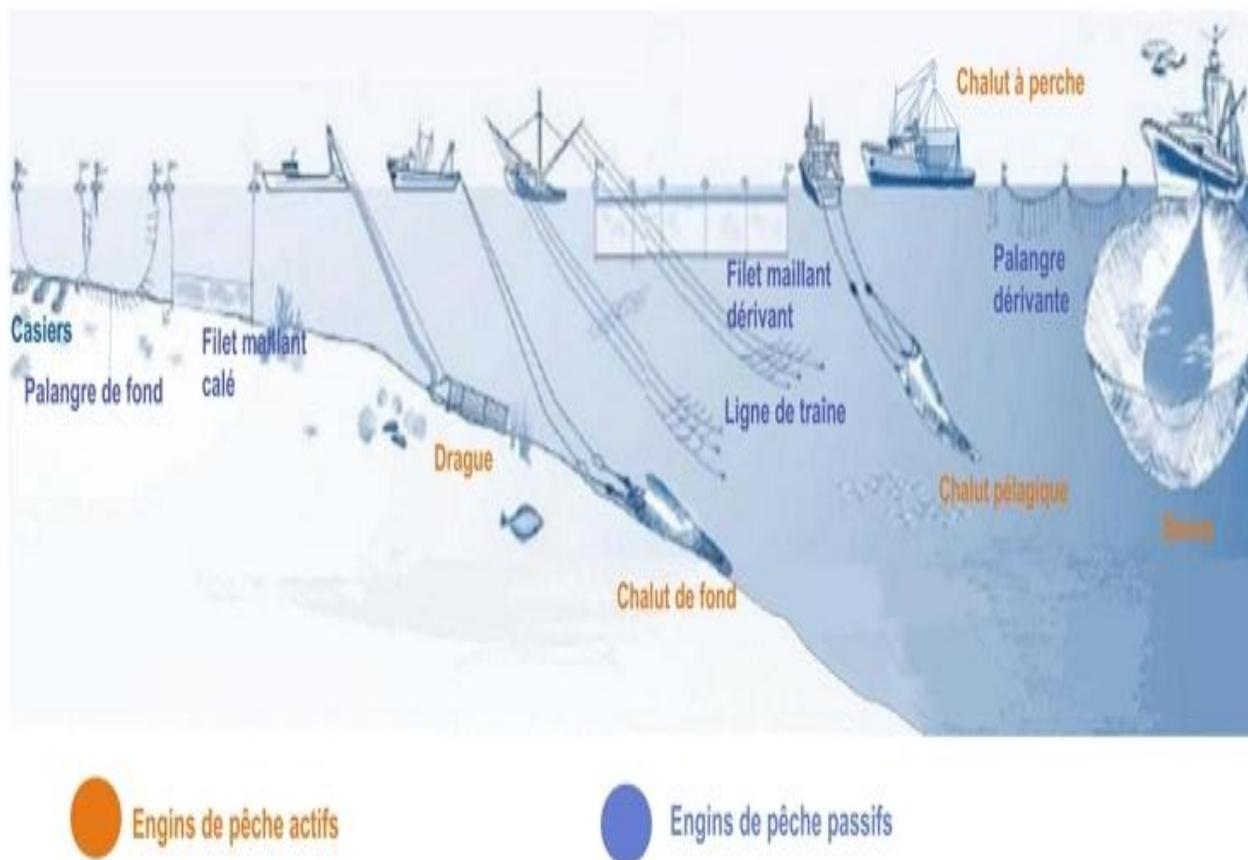
**WWF** : World wildlife fund

**Pasbio** : le programme d'action stratégique pour la diversité biologique

*Chapitre II:*  
*Présentation des engins*  
*et des techniques de*  
*pêche utilisés en Algérie*

## II – 1 : Deux grandes familles d'engins de pêche

On classe les engins de pêche en deux grandes familles : les engins passifs et les engins actifs. Ces deux familles ne cohabitent pas toujours aisément. Les engins actifs sont déplacés sur le fond ou en pleine eau pour capturer les animaux recherchés ; à la manière d'une chasse aux papillons. L'engin passif ne bouge pas, d'où son nom d'engin « dormant ». C'est le mouvement des poissons qui les conduit à se faire prendre ; à la manière d'un piège (Ifremer 2013)



**Figure 09** : les Deux grandes familles d'engins de pêche (Ifremer2013)

### ➤ Principaux enjeux de la pêche maritime :

Le total de la production mondiale des ressources halieutiques n'a cessé de se développer depuis les années 1950 avec l'apparition de nouvelles techniques de pêche permettant ainsi l'accroissement des quantités capturées qui passent de 19 millions de tonnes en 1950 à près de 90 millions de tonnes en 1990, puis à 93,4 millions de tonnes en 2014 (FAO 2016).

Dans le secteur de la pêche maritime, actuellement, l'un des principaux enjeux consiste à maintenir un équilibre entre la capacité de pêche et le stock en ressources halieutiques disponibles d'un pays. Dès lors, industrialiser ce secteur ou moderniser sa

flottille de pêche renvoie directement à la notion d'augmentation des efforts de pêche (Troadec, 1989).

Les trois catégories de flottille de pêche (petites métiers, sardiniers, chalutiers). Vont s'affronter pour capturer un stock important de la ressource halieutique cette modernisation augmente le niveau de compétition au sein des pêcheries .D'où l'intérêt de prendre en considération les aspects liés à la modernisation de la flottille de pêche (Eric, 1986).

## II - 2 : Principaux segments de pêche

### II - 2 - 1 : Introduction

Généralement la flottille de pêche en Algérie se repartie en trois principaux branches :

- les chalutiers
- les senneurs
- les petits métiers

### II - 2- 2 : Les chalutiers

Ils sont destinés à la capture des espèces démersales (ou espèces de fonds) appelés communément « Poisson blanc » et Crustacés.

Les chalutiers réalisent, dans leur majorité, des marées de moins de 24 heures (Kadari, 1984).

Les chalutiers sont des navires d'une jauge brute comprise entre 25 et 100 tonneaux, utilisent les arts traînants sur des profondeurs allant de 50 à 500 m sur des fonds non accidentés (Mouffok, 2008).

Selon les statistiques fournies par la direction de la pêche maritime de la wilaya d'Ain Témouchent

Le port de Bouzedjar contient 43 chalutiers, tous en activité.



**Figure 10 : Les chalutiers au niveau de port du Bouzedjar (photo original. 2021)**

### II-2-3 : Les senneurs :

Ils sont destinés à la capture des espèces pélagiques ou de surface appelée également « Poisson bleu ».

Les senneurs font des marées de 10 à 16 heures selon les saisons et débarquent principalement les petits pélagiques à savoir la sardine, l'allache, l'anchois la melva, la bonite et le maquereau ... (Zeghdoudi, 2006).

Les filets utilisés sont, en général, de même conception, mais différents sur le plan du montage, de la longueur, en fonction du type de navire utilisé.

Notre zone d'étude contient 86 sardiniers et 02 thoniers actifs.



**Figure 11** : Les senneurs au niveau de port du Bouzedjar (photo original. 2021)

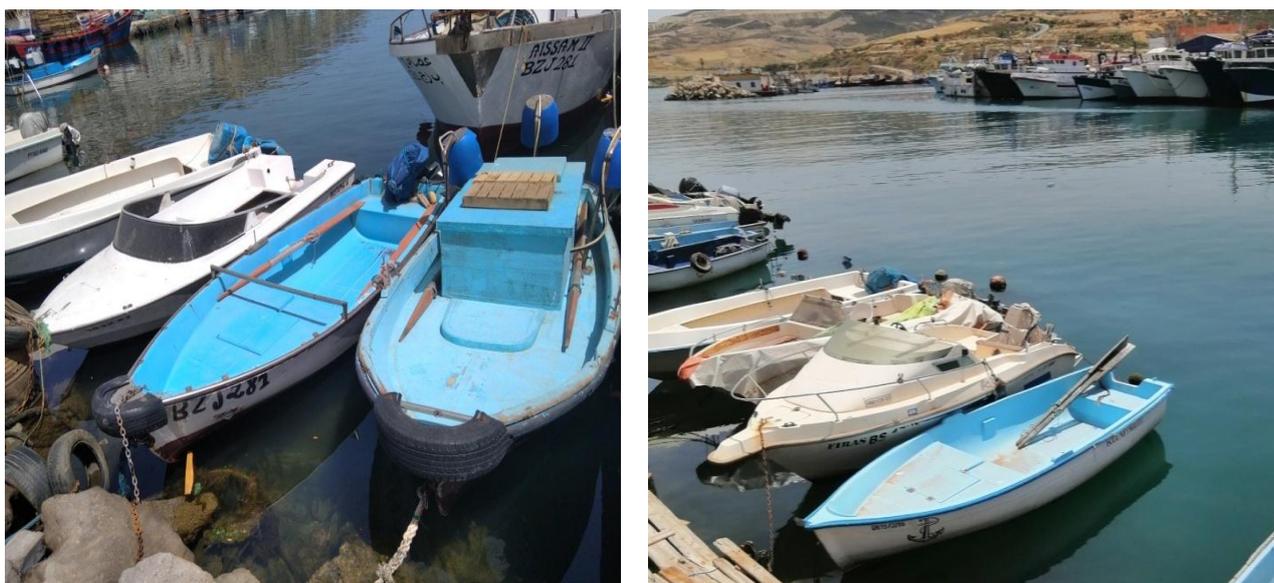
### II-2-4 : Les petits métiers :

Une appellation locale qui désigne la pêche effectuée à l'aide de petites embarcations de pêche côtière (Mouffok, 2008).

Ces dernières utilisent des filets maillants, des palangres, des nasses ou des lignes et capturent différentes espèces de Poissons, de Crustacés, de Mollusques, et de Céphalopodes qui fréquentent les différents fonds, en particulier les fonds rocheux. Cette flottille se caractérise par des petites embarcations, de moins de 12 m de longueur et d'une jauge brute allant de 01 à 10 tonneaux (Kadari, 1984).

Les engins les plus fréquemment utilisés sont les lignes et les filets maillants sous leurs différentes formes et même la senne est utilisée. Les filets dérivants, quant à eux, malgré leur stricte interdiction sembleraient exister en Oranie. Le temps passé en mer varie selon les unités, de 02 heures à 16 heures.

Le port de Bouzedjar contient 14 petits métiers actifs.



**Figure 12 : les petits métiers au niveau de port du Bouzedjar (photo original. 2021)**

### **II – 3 : La zone de pêche :**

Décret exécutif n° 03-481 du 19 Chaoual 1424 correspondant au 13 décembre 2003 (M.P.R.H, 2004) fixant les conditions et les modalités d'exercice de la pêche.

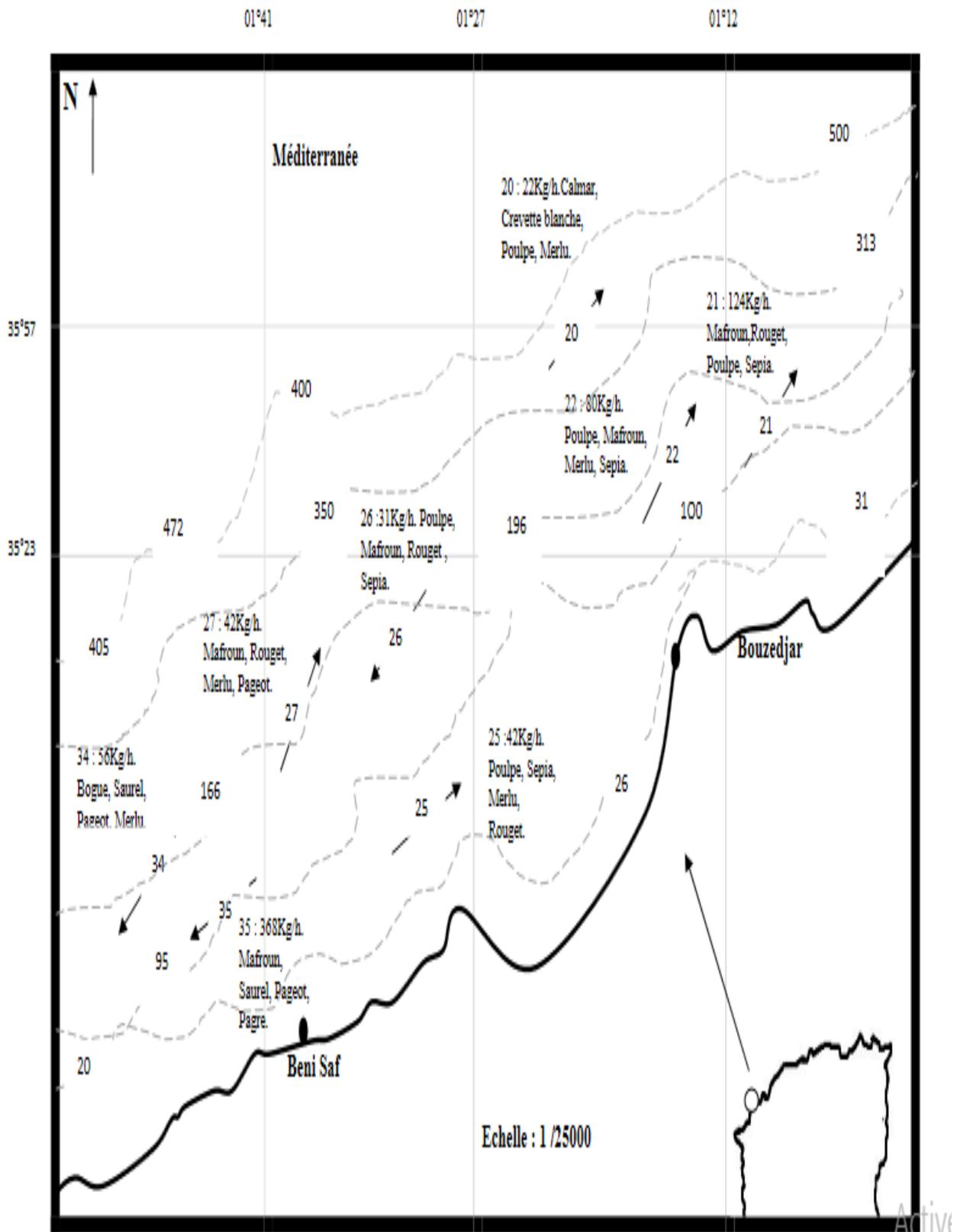
Le régime relatif aux zones de pêche prévoit trois zones de pêche :( Mouffok, 2008).

- La première zone située à l'intérieur de 6 miles marins à partir de la ligne de base Mesurée de cap à cap
- La deuxième zone allant de 6 miles à 20 miles marins
- La troisième zone est située au-delà de 20 miles marins.

L'exercice de la pêche dans chaque zone est relatif aux caractéristiques techniques des navires de pêche.

- **Zone de pêche d'Ain Témouchent :**

La figure représente la cartographie des différents traits de chaluts, et les rendements des différentes espèces marines sur la frange côtière des ports de Beni-Saf et de Bouzedjar. Les différents secteurs réservés à l'activité de la pêche, ainsi que les limites bathymétriques sont présentées sur le tableau :



**Figure 13 : Cartographie de Pêche spatiale et bathymétrique d’Ain Témouchent (SRAT).**

SRAT : Accompagnement des schémas régionaux d’aménagement du territoire.

**Tableau 04** : Les zones de pêches des espèces de la côte d'Ain Témouchent

N° Trait	Latitude	Longitude	Profondeur (m)
20	035°35.323N	001°21.362W	260/236
21	035°31.800N	001°20.689W	120/112
22	035°33.633N	001°19.861W	142/131
25	035°21.585N	001°24.211W	70/73
26	035°24.392N	001°19.672W	77/83
27	035°22.906N	001°25.182W	90/92
34	035°23.830N	001°32.556W	122/124
35	035°20.305N	001°35.271W	96/98

#### II – 4 : Les espèces cibles par la pêche artisanale :

En Algérie, la pêche artisanale côtière fournit environ la moitié de la production halieutique, elle reste néanmoins très mal connue. La structure de la flottille côtière est étudiée par une approche typologique basée sur des analyses multi variées des captures par sortie. Ainsi plusieurs embarcations sont définies par des combinaisons d'espèce-cibles, d'engins et de période de pêche (des métiers ciblent les céphalopodes en hiver, la crevette au trémail, et autres métiers exploitent les poissons de façon plus ou moins sélective avec des filets maillant, des trémaux ou leur association, des engins fixes et des palangres). Cette étude de la pêche côtière algérienne est une première étape vers une connaissance plus approfondie de sa structure et de sa dynamique, nécessaire pour la gestion des ressources et des activités de la pêche. (Mouffok, 2008)

**Tableau 05** : Les espèces ciblent par la pêche artisanale (D.P.R.H)

Espèces ciblées	Engins utilisées	Zone de pêche
Pageot	Hameçon, filet fixe	Zone côtière
Sar commun	Hameçon, filet fixe	Zone côtière
Daurade	Hameçon ; filet fixe	Zone côtière
Saupe (salpa)	Hameçon, filet fixe	Zone côtière
Denté	Hameçon, filet fixe	Zone côtière
Mulet	Hameçon, filet fixe	Zone côtière
Rouget	Hameçon, filet fixe	Zone côtière
Bar	Hameçon, filet fixe	Zone côtière
Raie	Hameçon, filet fixe	Zone côtière
Crevette	Nasse	Zone côtière
Poulpe	Jarre	Zone côtière
Seiche	Hameçon, filet fixe	Zone côtière
Melva	Hameçon, filet fixe	Zone côtière

**II – 5 : Tailles minimales marchandes :**

Décret exécutif n° 04-188 du 19 Joumada El Oula 1425 correspondant au 7 juillet 2004 (M.P.R.H, 2004) fixant les conditions d'approvisionnement, de transport et de commercialisation des produits de la pêche n'ayant pas atteint la taille minimale requise. Dans ce cadre, la capture, le transport et la commercialisation d'espèces n'ayant pas atteint la taille minimale du marché sont interdits.

**Tableau 06:** Tailles minimales marchandes des poissons (**Journal officiel, 2020**)

Classe	Famille	Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Tailles mini
<b>Les poissons</b>	<b>Centrarchidae</b>	-Black bass	- <i>Micropterus salmoides</i>	23 cm
	<b>Scombridae</b>	-Thon rouge	- <i>Thunnus thynnus thynnus</i>	15cm ou 30 kg
		-Thon blanc(germon)	- <i>Thunnus alalunga</i>	50 cm
		-Thonine	- <i>Euthynnus alleteratus</i>	42 cm
		-Bonite à ventre rayé	- <i>Euthynnus pelamis oukatsuvonus</i>	30 cm
		-Maquereau commun	- <i>Scomber scombrus</i>	20 cm
		-Maquereau espagnol (blanc)	- <i>Scomber colias</i>	18 cm
		-Bonite à dos rayé	- <i>Sarda sarda</i>	30 cm
	-Bonitou (melva ou auxide)	- <i>Auxis rochei</i>	22 cm	
	<b>Serranidae</b>	-Mérou blanc	- <i>Epinephelus aeneus</i>	50 cm
-Mérou noir		- <i>Epinephelus guezza</i>	40 cm	
-Mérou gris		- <i>Epinephelus caninus</i>	35 cm	
-Mérou brun		- <i>Epinephelus marginatus</i>	60 cm	
-Badèche		- <i>Epinephelus costae</i>	45 cm	
-Serran chèvre		- <i>Serranus cabrilla</i>	25 cm	
-Serran écriture		- <i>Serranus scriba</i>	15 cm	
-Serran tambour		- <i>Serranus hepatus</i>	10 cm	
<b>Carangidae</b>	-Poisson pilote	- <i>Naucrates ductor</i>	40 cm	
	-Iche-linio	- <i>Campogramma glaycos</i>	55 cm	
	-Chinchard à queue jaune	- <i>Trachurus mediterraneus</i>	16 cm	
	-Chinchard du large	- <i>Trachurus picturatus</i>	17 cm	
	-Saurel (chinchard)	- <i>Trachurus trachurus</i>	14 cm	
	-Limon-seriole	- <i>Seriola dumerili</i>	35 cm	
	-Palomette	- <i>Trachinotus ovatus</i>	20 cm	
	-Liche-né-né	- <i>Luchia amia</i>	40 cm	
<b>Centracanthidae</b>	-Picarel (tchoukla)	- <i>Spicara sp</i>	15 cm	

Classe	Famille	Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Tailles Minimales
Les poissons	<b>Moronidae</b>	-Bar (loup)	- <i>Dicentrarchus labrax</i>	25 cm
	<b>Mugilidae</b>	-Mulet doré -Mulet sauteur	- <i>Liza aurata</i> - <i>Liza saliens</i>	25 cm 20 cm
	<b>Coryphaenidae</b>	-Coryphène commune	- <i>Coryphaena hippurius</i>	30 cm
	<b>Anguillidae</b>	-Anguille	- <i>Anguilla anguilla</i>	30 cm
	<b>Pomatomidae</b>	-Tassergal	- <i>Pomatonus saltarix</i>	22 cm
	<b>Shyraenidae</b>	-Brochet ou bécume européenne	- <i>Sphyraena spet</i>	25 cm
	<b>Scophthalmidae</b>	-Turbot	- <i>Psetta maxima</i>	18 cm
	<b>Belonidae</b>	-Orphie	- <i>Bolone belone</i>	25 cm
	<b>Bramidae</b>	-Grande castagnole	- <i>Brama brama</i>	18 cm
	<b>Cichlidae</b>	-Tilapia	- <i>Tilapia nilotica</i>	18 cm
	<b>Clupeidae</b>	-Sardine	- <i>Sardina pilchardus</i>	11 cm
		-Allache ou sardinelle	- <i>Sardinella aurita</i>	15 cm
		-Alose	- <i>Alosa alosa</i>	20 cm
		-Alose feinte	- <i>Alosa finta</i>	20 cm
		-Fausse allache	- <i>Sardinella maderensis</i>	20 cm
	<b>Engraulidae</b>	-Anchois	- <i>Engraulis encrasicolus</i>	9 cm
	<b>Gadidae</b>	-Physis de fond	- <i>Physis blenoïdes</i>	22 cm
		-Lingue bleu	- <i>Molva elongata</i>	25 cm
		-Merlan bleu	- <i>Micromesistius poutassou</i> ou <i>Gadus poutassou</i>	16 cm
		-Moustelle	- <i>Phycis phycis</i>	20 cm
	<b>Merlucciidae</b>	-Merlu	- <i>Merluccius merluccius</i>	20 cm
<b>Lophiidae</b>	-Baudroie	- <i>Lophius budegassa</i>	30 cm	
<b>Balistidae</b>	-Baliste (cochon de mer)	- <i>Balistes capriscus</i>	20 cm	
<b>Mullidae</b>	-Rouget barbet de roche	- <i>Mullus surmuletus</i>	15 cm	
	-Rouget barbet de vase	- <i>Mullus barbatus</i>	15 cm	
<b>Sciaenidae</b>	-Ombrine	- <i>Umbrina cirrosa</i>	22 cm	
<b>Xphiidae</b>	-Espadon	- <i>Xiphias gladius</i>	120 cm	
<b>Triglidae</b>	-Grondin rouge	- <i>Trigla cuculus</i>	17,5 cm	
	-Grondin morrude	- <i>Trigla obscura</i>	18 cm	
	-Cavilone-trygle rude	- <i>Trigla aspera</i>	12 cm	
	-Grondin de Dieuzeide	- <i>Lepidotrigla dieuzeidei</i>	12 cm	
	-Grondin perlon (hirondelle)	- <i>Trigla lucerna</i>	18 cm	
	-Grondin lyre	- <i>Trigla lyra</i>	18 cm	
	-Grondin camard (grondin inbrioga)	- <i>Trigla lineata</i>	18 cm	
<b>Scorpaenidae</b>	-Rascasse rouge	- <i>Scorpaena scrofa</i>	20 cm	
	-Rascasse brune	- <i>Scorpaena porcus</i>	20 cm	
	-Rascasse rose	- <i>Hélicolenus dactylopterus</i>	15 cm	
	(Rascasse de fond)			

Classe	Famille	Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Tailles Minimales
Les poissons	<b>Soleidae</b>	-Sole commune	- <i>Solea vulgaris</i>	20 cm
	<b>Dasytidae</b>	-Pastenague (tchouche)	- <i>Dasyatis pastinaca</i>	50 cm
	<b>Torpedinidae</b>	-Torpille	- <i>Torpedo torpedo</i>	20 cm
	<b>Rajidae</b>	-Raie	- <i>Rajasp</i>	50 cm
	<b>Triakidae</b>	-Emissole – moustelle	- <i>Mustelus mustelus</i>	100 cm
	<b>Scyliorhinidae</b>	-Petite roussette	- <i>Scyliorhinus canicula</i>	50 cm
		-Grande roussette	- <i>Scyliorhinus stellaris</i>	79 cm
	<b>Congridae</b>	-Congre bec fin	- <i>Gnathophis mystax</i>	30 cm
		-Congre des Baléares	- <i>Ariosoma balligricum</i>	35 cm
		-Congre	- <i>Conger conger</i>	55 cm
	<b>Cyprinidae</b>	-Barbeau	- <i>Barbus barbus</i>	30 cm
		-Carpe herbivore	- <i>Barbus callensis</i>	15 cm
		-Carpe argentée	- <i>Ctenopharyn godon idella</i>	35 cm
-Carpe à grande bouche		- <i>Hypophthalmichthys molitix</i>	50 cm	
-Carpe commune ou à écailles		- <i>Aristichys nobilis</i>	55 cm	
-Carassin		- <i>Cyprinus carpio</i>	20 cm	
<b>Zeidae</b>	-Saint-Pierre	- <i>Zeus faber</i>	18 cm	
<b>Trachinidae</b>	-Vive	- <i>Trachinus draco</i>	30 cm	
<b>Sparidae</b>	-Oblade	- <i>Oblada melanura</i>	15 cm	
	-Saupe (tchelba)	- <i>Sarpa salpa</i>	20 cm	
	-Pageot rose	- <i>Pegellus erythrinus</i>	15 cm	
	-Bezougue (aligote)	- <i>Pagellus acarne</i>	15 cm	
	-Dorade	- <i>Sparus aurata</i> ou <i>Chrysophrys aurata</i>	20 cm	
	-Gros yeux ou manfroum (bogueravel)	- <i>Pagellus centradontus</i> ou <i>Pagellus bogaraveo</i>	15 cm	
	-Bogue	- <i>Boops boops</i>	15 cm	
	-Marbré	- <i>Lithognathus mornyrus</i>	17 cm	
	-Pagre	- <i>Pagrus pagrus pagrus</i>	20 cm	
	-Sparrailon	- <i>Pagrus pagrus pagrus</i>	14 cm	
	-Sar commun	- <i>Diplodus annularis</i>	15 cm	
	-Sar à tête noire	- <i>Diplodus sargus</i>	15 cm	
	-Denté	- <i>Diplodus vulgaris</i>	30 cm	
		- <i>Dentex gibbosus</i>	15cm	
		- <i>Dentex d</i>		

*Chapitre III:*  
*Matériel et Méthodes*

**III-1 : Matériel et Méthodes :**

Notre prélèvement est constitué de plusieurs espèces de poissons. Ils ont été sélectionnés lors de l'arrivée du chalut pendant la mise à terre des caisses de poissons, au niveau de la criée du port de Bouzedjar.

Suivie à la pandémie Covid-19 nous avons pu réaliser que deux prises, La durée des prises s'étale entre 2 mois.

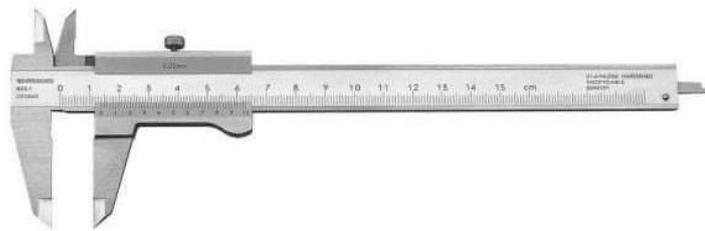
**III- 2 : Conservations :**

Les prélèvements de poissons sont immédiatement mis dans des boites en matière plastique en notant sa nomenclature et la date de la prise. Ils sont conservés au congélateur pour être traité ultérieurement au laboratoire.

**III-3 : Traitement au laboratoire (pesée + mensuration) :****III -3 -1 : La taille :**

Chaque individu de notre prélèvement a reçu les mensurations suivantes au centimètre près à l'aide d'un pied à coulisse.

- Longueur à la fourche (LF) : Distance mesurée à partir de l'extrémité antérieure du museau (ou lèvre supérieure) jusqu'à la pointe du rayon médian de la nageoire.
- Longueur totale (LT) : Distance mesurée à partir de l'extrémité antérieure du museau (ou lèvre supérieure) jusqu'à la point postérieure du plus long rayon de la nageoire



**Figure 14 :** pied à coulisse

**III -3 -2 : Le poids :**

Après les mesures de la longueur, chaque individu est pesé à l'aide d'une balance afin d'obtenir le poids total (PT). Poids total (PT) : représente le poids du poisson entier.



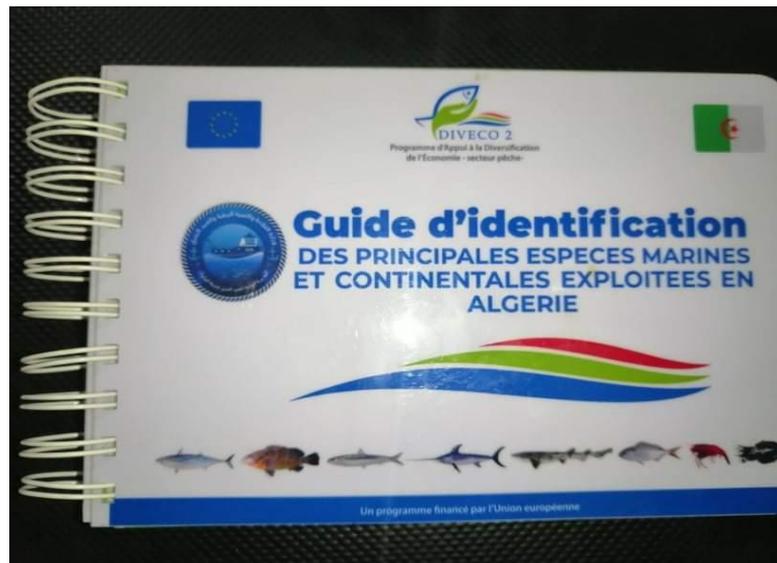
**Figure 15 :** une balance (photo original.2021)

**III -4 : L'identification :**

Après les mesures de la longueur et le poids de chaque poisson, nous avons identifié les individus en prenant en compte un ensemble d'indices: formes du corps, de la tête, des nageoires, la coloration.

L'identification a été faite à l'aide d'un :

- Support numérique : <http://www.fishbase.org/search.php>
- Guide d'identification



**Figure 16 :** guide d'identification des principales espèces marines (photo original.2021)

*Chapitre IV:*  
*Résultats et Discussion*

**IV-1:Résultats :****IV-1-1:Inventaire des Poissons:****IV-1-1-1 : *Sardina pilchardus* :****➤ Identification :**

Les poissons de genre *sardina* font partie de la famille des Clupéidés. Ce genre comprend une seule espèce *Sardina pilchardus*.

Ce sont des poissons pélagiques côtiers qui vivent dans les eaux libres des mers et des océans jusqu'à 180 m de profondeur, surtout à 25-55 m le jour, 15-35 m la nuit. Vit en bancs parfois très importants et effectue de grandes migrations.

Reproduction de septembre à juin en Méditerranée, de juin à août en mer Noire. Œufs pélagiques. Maturité sexuelle à un an (10-20 cm). Fécondité 5 300 à 38 500 œufs. Se nourrit essentiellement de crustacés planctoniques et autres animaux planctoniques plus grands.

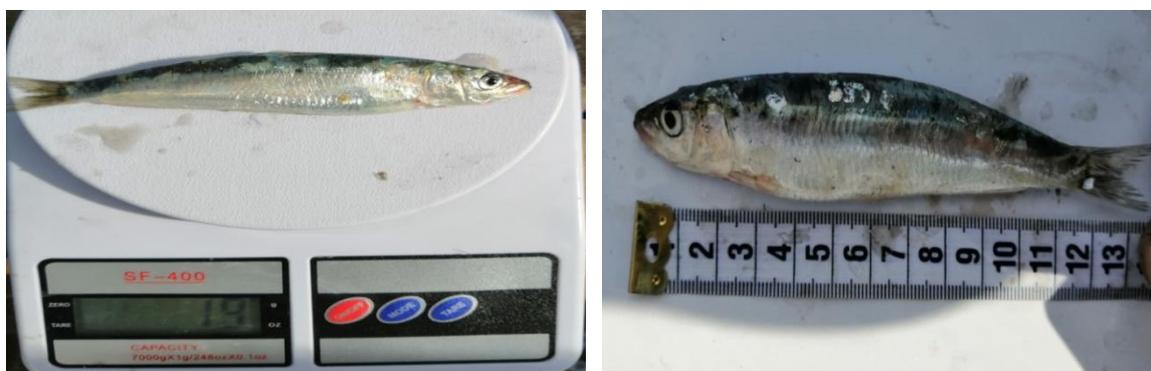
La sardine présente un corps allongé de forme ovale et comprimé elle a une unique nageoire dorsale qui se trouve un peu en avant du milieu de corps. Sous la base de cette dernière sont attachées les nageoires pelviennes.

Le corps est couvert de grandes écailles qui se détachent facilement et un peu opercule strié très caractéristique. Le dos est vert-émeraude ou bleu turquoise. Les flancs sont argentés et le ventre relativement clair et brillant. Des taches sombres sur le haut des flancs peuvent être observées. Le museau est pointu et la bouche terminale.

La sardine commune mesure généralement de 15 à 20 cm.

**Pêche et utilisation:** Pêche semi-industrielle et artisanale.

**Engins:** sennes coulissantes et de plage, filets lamparos, chaluts de fond et pélagiques, filets maillants, pélagiques et barrages. Régulièrement présente sur les marchés, est commercialisée fraîche, réfrigérée, salée, fumée, marinée, en conserves et sous forme d'huile ou de farine de poisson; est aussi utilisée comme appât.



**Figure 17 : *Sardina pilchardus*(P+T) (photo original.2021)**

P : Le poids  
T : La taille

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
Classe	<b>Ostéichthyens</b>
Sous classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Téléostéens</b>
Ordre	<b>Clupéiformes</b>
Famille	<b>Clupéidés</b>
Genre	<b><i>Sardina</i></b>
Espèces	<b><i>Sardina pilchardus</i> (Walbaum, 1792)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Sardine	Algérie
Sardine commune	France
Sardina	Espagne

**IV-1-1-2 : *Sardinella aurita* :****➤ Identification :**

L'Allache, plus communément appelé Sardinelle ronde vient de la famille des Clupeidae. Ces poissons, ressemblant beaucoup à la sardine, ont un corps allongé en forme de cylindre. Le corps est entièrement recouvert de grandes écailles.

Les allaches comportent des nageoires pelviennes avec 9 rayons. Leurs dos sont de couleur bleu-vert, leurs flancs sont argentés, et ils ont un opercule lisse tacheté de noire. L'allache peut atteindre jusqu'à 30 cm de long. Ils sont dotés, au centre de leur corps, d'une longue ligne longitudinale dorée.

Les allaches sont des espèces pélagiques qui vivent dans les régions côtières. On peut les rencontrer de la surface de 150 à 350 mètres de profondeur, dans les eaux littorales.

**Régime alimentaire :** Les allaches se nourrissent principalement de zooplancton, en particulier les copépodes. Les juvéniles prennent du phytoplancton. En fait, les poissons se nourrissent d'organismes planctoniques, de façon très vorace et attaquent tout ce qui se déplace dans son aire de répartition.

**Engin de pêche :** Espèce cible des sennes tournantes coulissantes et chalutes pélagiques. Les allaches se pêchent toute l'année, particulièrement pendant les mois chauds, pendant la période de reproduction.



**Figure 18 : *Sardinella aurita* (P+T) (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
Classe	<b>Actinopterygiens</b>
Sous classe	<b>Neopterygiens</b>
Super ordre	<b>Clupeomorpha</b>
Ordre	<b>Clupeiformes</b>
Famille	<b>Clupeidae</b>
Genre	<b><i>Sardinella</i></b>
Espèces	<b><i>Sardinella aurita</i> (Valenciennes, 1847)</b>

➤ **Nom vernaculaire : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Latcha	Algérie
Allache	France
Allacha	Espagne

**IV-1-1-3 : *Sphyraena sphyraena* :****➤ Identification :**

*Sphyraena sphyraena* est une espèce de poissons de la famille des Sphyraenidae, appelé Bécune européenne.

**Répartition :** La bécune *Sphyraena sphyraena* est une espèce pélagique qui se trouve à des profondeurs allant de zéro à 100 m.

la bécune européenne *Sphyraena sphyraena* vit dans l'océan Atlantique Est, du golfe de Gascogne à l'Angola, y compris la mer Méditerranée et la mer Noire, les îles de Madère, du Cap-Vert et des Açores. L'espèce a été la première décrite, ce qui lui vaut aussi le nom commun de barracuda méditerranéen.

**Régime alimentaire :** La bécune européenne est avant tout un piscivore spécialisé avec un régime alimentaire composé à 99% de poissons pélagiques et supra-benthiques (surtout des poissons Clupéidés en mer Méditerranée, moins souvent sur les céphalopodes et les crustacés.

**Engin de pêche :** capture accessoire des sennes tournantes et des filets maillants de type bonitière.



**Figure 19 : *Sphyraena sphyraena* (P+T) (Photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
Classe	<b>Actinopterygiens</b>
Sous classe	<b>Néoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Sphyraenidae</b>
Genre	<b><i>Sphyraena</i></b>
Espèces	<b><i>Sphyraena (Linné 1758)</i></b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Brochet	Algérie
Bécune européenne	France
Espéton	Espagne

**IV-1-1-4 : *Euthynnus alletteratus* :****➤ Identification :**

La thonine appartient à la famille des thonidés. Son corps est allongé, fusiforme, ses yeux sont petits et circulaires et sa mandibule peu proéminente. Elle est unique pour la couleur de son dos bleu-noirâtre, traversé par de nombreuses lignes sinueuses foncées, et marqué par des taches rondes et foncées. Sa peau est lisse, privée d'écailles. Ses flancs et son ventre sont argentés. Elle atteint jusqu'à un mètre de longueur mais on en trouve souvent entre les 30 et les 80 cm.

**Régime alimentaire :** La thonine adulte est un poisson prédateur opportuniste qui s'alimente de pratiquement tout ce qui se trouve à sa portée, c'est-à-dire, des crustacés, des poissons, des calmars, des hétéropodes et des tuniciers. Les poissons clupéidés sont particulièrement importants dans son régime alimentaire.

**Répartition :** La thonine est présente dans toute la Méditerranée, surtout en Sicile et dans la mer ionienne. Elle aime les eaux chaudes et effectue de grandes migrations liées au cycle reproductif, qui coïncide avec le printemps et l'été.

**Engins de pêche :** Elle est capturée au moyen de palandre dérivantes, de filets tournants et de filets dormants. Les captures les plus importantes ont lieu entre avril et septembre.



**Figure 20 :** *Euthynnus alletteratus* (photo original.2021)

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Gnathostomes</b>
Classe	<b>Ostéichthyens</b>
Sous classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Scombridés</b>
Genre	<i>Euthynnus</i>
Espèces	<i>Euthynnus alletteratus</i> (Rafinesque, 1810)

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires :</b>	<b>Pays</b>
Bacoréte	Algérie
Thonine commune	France
Bacoreta	Espagne

**IV-1-1-5 : *Auxis thazard* :****➤ Identification :**

Corps robuste, allongé et arrondi. Deux nageoires dorsales (la première à 10-12 épines) séparées par un grand intervalle (au moins égal à la longueur de la base de la première dorsale) ; seconde nageoire suivie de 8 pinnules ; anale suivie de 7 pinnules ; pectorales courtes, n'atteignant pas la verticale du bord antérieur de la zone sans écailles au-dessus du corselet ; un grand appendice à une seule pointe (processus interpelvien) entre les nageoires pelviennes. Corps nu à l'exception du corselet qui se prolonge le long de la ligne latérale par une bande large de plus de 6 écailles sous l'origine de la seconde dorsale. Une forte carène médiane de chaque côté du pédoncule caudal et deux carènes latérales plus petites sur la base de la caudale.

**Coloration** : au moins 15 barres sombres, larges, presque verticales, dans la zone dans écailles en arrière de la première dorsale; ventre blanc ; pectorales et pelviennes pourpres, leur bord interne noir.

**Habitat** : relativement peu communes en Atlantique, on les trouve en Méditerranée mais surtout dans le Pacifique.

En Méditerranée et en mer Noire les bonites se rencontrent partout, d'où elles émigrent vers le sud au cours des derniers mois de l'année pour y revenir d'avril à juin. C'est le long des tombants profonds et des falaises que l'on a le plus de chance de les trouver. Il faut que l'eau soit claire et chaude et qu'il y ait un peu de courant. On les trouve dans l'Atlantique, de la mer du Nord à l'Afrique du Sud, du sud du Canada à l'Argentine. Aux Açores on peut les trouver par bancs gigantesques au milieu des thons et des sérioles. Dans tout le Pacifique elles constituent l'espèce la plus importante avec 45 % des prises mondiales (Japon, États-Unis, Pérou).

**Mode de vie** : poissons très migrateurs, ils nagent près de la surface.

**Alimentation** : sardines, mulets, poissons volants chassés en surface.

**Reproduction** : ponte en juin, 400 000 à 500 000 œufs pélagiques.



**Figure 21** : *Auxis thazard* (P+T) (photo original.2021)

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
Classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Sous classe	<b>Néoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Scombridés</b>
Genre	<i>Auxis</i>
Espèces	<i>Auxis thazard (Lacepède, 1800)</i>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Bonitou	Algérie
Auxide	France
Melva	Espagne

**IV-1-1-6 : *Lichia glauca* :****➤ Identification :**

Le dos et les flancs de la palomine sont de couleur gris argenté à bleuté et les faces ventrales sont argentées avec des reflets roses. Les flancs présentent 5 ou 6 taches noires. La nageoire caudale est très fourchue avec les lobules pointus (noirs) propres des nageurs rapides.

Taille maximale : 50 cm

Normalement ce poisson vit en petits bancs, très agressifs avec ses proies. Cette espèce carnivore se nourrit de petits poissons et en général de tout ce qu'elle peut chasser dans l'eau.

Reproduction ovipare, la ponte a lieu en été (de juillet à septembre).

**Répartition :** On la rencontre en Méditerranée, en Atlantique Est, du Sud de la Scandinavie au Sénégal ainsi qu'aux Açores.



**Figure 22 : *Lichia glauca* (P+T) (photo original.2021).**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
Classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Sous classe	<b>Néoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>carangidés</b>
Genre	<b><i>Lichia</i></b>
Espèces	<b><i>Lichia glauca</i> (Linné, 1758)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Palomine	Algérie
Palomine	France
Palometa	Espagne

**IV-1-1-7 : *Engraulis encrasicolus* :****➤ Identification :**

L'anchois est un petit poisson pélagique et grégaire présent dans plusieurs mers et océans du monde. De croissance rapide mais de vie brève, rares sont les anchois qui dépassent les 3 ans.

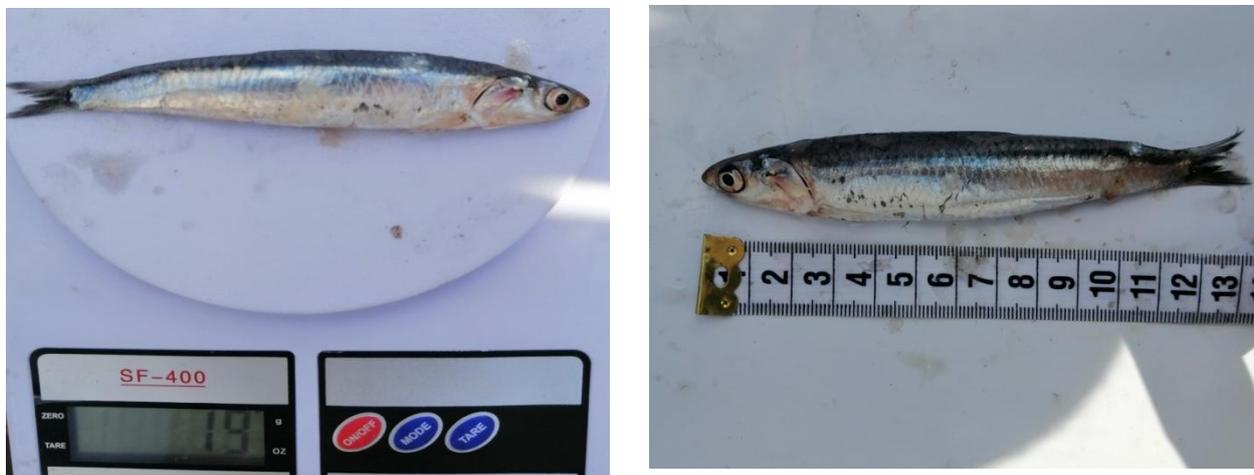
Leur corps est généralement fusiforme avec une section ovale, souvent translucide ou argentée sur les flancs avec un dos brun ou bleu-vert. En tant que mangeurs de plancton, ils ont un appareil de piège branchial bien développé. Certaines espèces plus grandes sont piscivores; les dents peuvent être fortes, mais aussi complètement absentes. La nageoire caudale est principalement fourchue. Il n'y a pas d'organe de ligne latérale.

**Régime alimentaire :** Les petits poissons se nourrissent de plancton dans les océans tempérés et les latitudes tropicales. La plupart des espèces se trouvent près des côtes, la plupart en Amérique du Sud.

**Répartition géographique :** Ensemble de la cote algérienne.

**Répartition bathymétrique :** Pélagique côtier jusqu' à 150 m, commune à 30 m.

**Engin de pêche :** Espèce cible des sennes tournantes coulissantes et chaluts pélagiques.



**Figure 23 :** *Engraulis encrasicolus* (P+T) (photo original.2021)

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>actinopterygiens</b>
Sous classe	<b>Neopterygiens</b>
Super ordre	<b>Clupeomorpha</b>
Ordre	<b>clupeiformes</b>
Famille	<b>Engraulidae</b>
Genre	<b><i>Engraulis</i></b>
Espèces	<b><i>Engraulis encrasicolus</i> (Linnaeus,1758)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Antchouva	Algérie
Anchois	France
Boqueron	Espagne

**IV-1-1-8 : *Trachinus draco* :****➤ Identification :**

La grande vive possède un corps allongé aplati latéralement. Sa taille varie de 20 à 40 cm maximums (30-35 le plus souvent).

Ce prédateur possède une **bouche inclinée vers le haut** et **des yeux rapprochés** situés au-dessus de la tête (espace inter orbitaire =  $\frac{1}{2}$  diamètre oculaire). Deux petites épines sont visibles entre les yeux et la lèvre supérieure. Sur l'opercule on trouve une épine orientée vers l'arrière.

Le dos est beige brunâtre, les flancs plus clairs jaunâtres, écailles cycloïdes et marqués de **stries obliques bleues et jaunes**, le ventre nacré.

Les nageoires dorsales sont au nombre de deux : la 1ère, à l'avant est triangulaire, courte et noire avec 5, 7 rayons épineux à l'extrémité, dont la piqûre est extrêmement douloureuse, la 2ème longue à rayons mous.

**Régime alimentaire :** Leur principal mode de prédation est la chasse à l'affût de petits poissons et petits crustacés. Il leur arrive de bondir rapidement sur des proies qui passent à plusieurs mètres du fond grâce à un mouvement de queue.

**Répartition géographique :** Ensemble de la cote algérienne.

**Répartition bathymétrique :** sur fonds sableux à sablo-vaseux en zone côtières jusqu'à 300m plus commune entre 5 et 10 m.

**Engins de pêche :** captures accessoires aux chaluts de fond et aux filets maillants et aux palangres de fond.



**Figure 24 : *Trachinus draco* (P+T) (photo original. 2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
Classe	<b>Osteichtyens</b>
Sous classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Trachinidés</b>
Genre	<b><i>Trachinus</i></b>
Espèces	<b><i>Trachinus draco</i>(Linné, 1758)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Ragnia	Algérie
Grande vive	France
Escorpión	Espagne

**IV-1-1-9 : *Scorpaena scrofa* :****➤ Identification :**

La rascasse rouge *Scorpaena scrofa* est un poisson scorpion, également appelé chapon. Ce poisson, posé sur le fond, a une **tête longue et massive parsemée de lambeaux cutanés** (notamment sous la mâchoire), dont un appendice en palette au dessus de l'œil. La bouche est particulièrement grande et oblique. **Sa nageoire dorsale et sa tête sont épineuses.**

La coloration du corps, qui arbore également des lambeaux cutanés, varie fortement : **rouge, orange, rose ou jaune**, ces couleurs peuvent être très pâles ou au contraire très vives. Sa taille maximale est d'environ 50 cm, 30 à 40 cm en moyenne.

**Régime alimentaire :** Grâce à sa gueule protractile, il avale les crustacés décapodes et amphipodes, mysidacés, copépodes, mollusques. Il chasse également de petits poissons, à l'affût.

**Répartition :** *Scorpaena scrofa* vit entre 10 m et 300 m de profondeur en Manche, en Atlantique depuis les Iles britanniques jusqu'au Sénégal et en Méditerranée.

**Engins de pêche :** Capture accessoire aux filets maillants de fond.



**Figure 25 : *Scorpaena scrofa* (P+T) (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>Osteichtyens</b>
Sous classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Scorpaéniformes</b>
Famille	<b>Scorpaénidés</b>
Genre	<i>Scorpaena</i>
Espèces	<i>Scorpaena scrofa</i> (Linné, 1758)

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Rascassa	Algérie
Rascasse rouge	France
Cabracho	Espagne

**IV-1-1-10 : *Mugil cephalus* :****➤ Identification :**

Le mulot à grosse tête a un **corps allongé** d'environ **35-50 cm**, voire 70 cm, de section ovale et **d'aspect robuste**. Sa couleur est **généralement gris argenté**, bleuâtre, s'éclaircissant sur les flancs et le ventre clair. Parfois des lignes longitudinales grises et des reflets dorés sont présents sur la partie dorsale. La ligne latérale est rarement visible. Une petite tache noire est souvent présente à l'aisselle des pectorales.

La **tête aplatie est large**, des paupières adipeuses sont bien développées et protègent les yeux proches du museau. Sa bouche possède des dents droites, denses et fines, habituellement sur plusieurs rangées. La commissure finit sous le niveau postérieur de la narine. Sa **lèvre supérieure est fine et lisse**.

Il a **deux nageoires dorsales** : la première avec quatre épines et la seconde avec 8-9 rayons mous. La nageoire anale, jaunâtre, possède 8 rayons mous et 3 épines ; les nageoires pectorales ont 16-19 rayons ; l'écaille axillaire pectorale est bien développée et fait environ un tiers de la longueur de la nageoire.

Les nageoires ventrales, anale et le lobe inférieur de la caudale sont parfois de couleur jaune (mais pas forcément).

Les écailles, disposées en séries latérales (36-45), sont cycloïdes (lisses).

**Répartition géographique** : Espèce pélagique en eau côtière peu profondes. Pénètre dans les milieux à faible salinité.

**Engins de pêche** : prise principale dans les lagunes et embouchures des oueds aux filets maillants et aux bordigues .Prise aux filets maillants.



**Figure 26 : *Mugil cephalus*(P+T) (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
Classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Sous classe	<b>Osteichtyens</b>
Super ordre	<b>Téléostéens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Mugilidés</b>
Genre	<i>Mugil</i>
Espèces	<i>Mugil cephalus</i> (Linné, 1758)

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Bourri	Algérie
Mulet	France
Mugil	Espagne

**IV-1-1-11 : *Solea solea* :****➤ Identification :**

*Solea solea* est un poisson qui mesure jusqu'à 60 cm de long. Son corps est plat et de forme ovale avec le côté droit tourné vers la surface. On dit qu'il a les yeux à droite.

Il possède une longue nageoire dorsale et anale qui rejoint la nageoire caudale. La nageoire pelvienne est bien distincte. Sa tête est arrondie, bordée de petites barbilles. La sole commune est de couleur grise à brunâtre avec une tache noire sur l'extrémité des pectorales. Elle vit sur les fonds sableux où elle trouve les vers et les petits crabes dont elle se nourrit.

**Répartition :** *Solea solea* vit entre 1 m et 200 m de profondeur en Atlantique, Manche, Mer du Nord, Ouest de la Baltique et Méditerranée

**Régime alimentaire :** Elle se nourrit de divers petits crustacés, mollusques, vers qu'elle repère par olfaction (tubes olfactifs repérables) et de manière tactile. On peut repérer sous son museau des papilles sensibles.

**Engins de pêche :** captures secondaires aux chaluts de fond et aux filets maillants de fond.



**Figure 27 : *Solea solea* (P+T) (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Sous classe	<b>Néoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Pleuronectiformes</b>
Famille	<b>Soléidés</b>
Genre	<i>Solea</i>
Espèces	<i>Solea solea</i> (Linné, 1758)

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Sola	Algérie
Sole commune	France
Lenguado común	Espagne

**IV-1-1-12 : *Lophius piscatorius* :****➤ Identification :**

Les poissons de genre *Lophius* sont communément appelé baudroie rousse ou lotte bien que ce terme soit ambigu. Ce sont des poissons benthiques. Comme chez les autres baudroies, la bouche est large par rapport au reste du corps. Les branchies s'étendent en dessous et à l'arrière de la nageoire pectorale. Les épines dorsales sont longues. La baudroie est de couleur variable, uniforme ou tachetée dans des tons bruns. Le dessus est plus foncé, le ventre est clair. La couleur et le motif changent en fonction du milieu, et reproduit par mimétisme les fonds sable ou des pierres. Ce poisson ne possède pas d'écaille.

**Répartition :** L'espèce est présente dans l'est de l'Atlantique, du sud-ouest de la mer de Barents jusqu'au détroit de Gibraltar, en mer Méditerranée et en mer Noire. Elle est également observée sur les côtes islandaises et au large de la Mauritanie.

**Régime alimentaire :** carnivore benthique.

**Engins de pêche :** captures secondaire aux chaluts de fond et aux filets maillant de fond.



**Figure 28: *Lophius piscatorius* (P+T) (photo original. 2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Sous classe	<b>Néoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Paracanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Lophiiformes</b>
Famille	<b>Lophiidés</b>
Genre	<b><i>Lophius</i></b>
Espèces	<b><i>Lophius piscatorius</i> (Linné, 1758)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Rapé	Algérie
Baudroie commune	France
Rape	Espagne

**IV-1-1-13 : *Citharus linguatula* :****➤ Identification :**

Le premier caractère que vous remarquez (en plus de l'aspect caractéristique de flatfish) Est un visage long et pointu avec une grande bouche, et l'oblique mandibule qui fait saillie visible; extrémité porte une petite pointe dirigée vers le bas. Les yeux sont sur le côté gauche du corps et sont très proches, le sommet est déplacé légèrement vers l'avant. Les dents sont robustes et faciles à voir. la balance Elles sont grandes, à feuilles caduques. la nageoire dorsale est longue, commence au sommet de l'oeil et atteint le pédoncule caudal, la nageoire anale est à l'opposé et plus courte. Les nageoires paires, de taille modeste, sont asymétriques: la nageoire pectorale la gauche est plus long que le droit et la nageoire ventrale gauche est appliquée plus que le droit en avant. la caudale Il a convexe bord arrière, avec une petite pointe centrale.

La couleur du côté oculaire est du sable gris, avec une ou deux paires de taches sombres sur la base des nageoires dorsale et anale, à l'arrière. Il mesure jusqu'à 25 cm.

**Répartition géographique :** Ensemble de la cote algérienne.

**Répartition bathymétrique :** Sur fond meuble envasé entre 20 et 300 m.

**Régime alimentaire :** Invertébrés et poissons.

**Engins de pêche :** captures secondaires aux chaluts de fond et aux filets maillants de fond.



**Figure 29: *Citharus linguatula* (P+T) (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>Neopterygii Regan</b>
Sous classe	<b>Neopterygii Regan</b>
Super ordre	<b>Teleostei</b>
Ordre	<b>Pleuronectiformes</b>
Famille	<b>Citharidae de Buen</b>
Genre	<b><i>Citharus Artedi</i></b>
Espèces	<b><i>Citharus linguatula (Linnaeus, 1758)</i></b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Limande	Algérie
Feuille	France
Solleta	Espagne

**IV-1-1-14 :*Pagellus acarne* :****➤ Identification :**

Le **profil** de la tête est **plutôt droit**, bien que son **museau soit nettement busqué**.

La bouche, orangée à l'intérieur, porte, à l'avant des mâchoires, plusieurs rangées de petites dents et, à l'arrière, plusieurs séries de molaires. L'œil est de taille moyenne (diamètre inférieur ou égal à la taille du museau).

Sa couleur générale est **grisâtre**, parfois à **reflets rosés**, et ses flancs sont plus clairs, voire argentés. La bosse de la tête est rose plus sombre. Il porte une **tache noire ou rouge sombre à la base haute des nageoires pectorales**. La ligne latérale est claire et pratiquement droite.

Les nageoires sont translucides, à reflets rosâtres. Les dorsale, anale et caudale peuvent être bordées d'orange sombre, les pelviennes peuvent être bordées de blanc. L'intérieur des opercules est orange soutenu.

**Régime alimentaire :** Il mange, sur le fond, de petits poissons et de petits vers, mollusques, échinodermes ou crustacés. Il lui arrive aussi d'attraper des proies de pleine eau. Vorace, il est actif le jour et la nuit.

**Répartition géographique :** Il se rencontre en Méditerranée, dans les côtes Est de l'océan Atlantique du Golfe de Gascogne au Sénégal, au niveau des Açores, Madère, des îles Canaries et du Cap-Vert.

Répartition bathymétrique: Le pageot blanc est une espèce démersale rencontrée sur des fonds variés, principalement sableux et sablo-vaseux jusqu'à 500 m de profondeur mais il est plus commun entre 40 et 100 m de profondeur.



**Figure 30 : *Pagellus acarne* (P+T) (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>Osteichtyens</b>
Sous classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Téléostéens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Sparidés</b>
Genre	<b><i>Pagellus</i></b>
Espèces	<b><i>Pagellus acarne</i> (Risso, 1827)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Pageot	Algérie
Pageot á tache rouge	France
Breca chata	Espagne

**IV-1-1-15 : *Chelidonichthys cuculus* :****➤ Identification :**

Le grondin rouge, à l'instar des autres grondins, se reconnaît à sa manière de se déplacer sur le fond à l'aide des 3 premiers rayons de ses nageoires pectorales transformés en appendices locomoteurs permettant de "marcher" sur les fonds marins. **Les plus longs rayons de la nageoire pectorale atteignent le début de la nageoire anale.** Cette nageoire, lorsque l'individu se met à nager, montre sa **face inférieure colorée de jaune ou de rouge.** La taille moyenne de ce grondin est proche de 40 cm, les plus grands atteignent toutefois 50 cm. **La couleur générale peut être d'un rouge très vif mais peut être aussi jaune orangé.** Le dos peut présenter des marbrures sombres et des taches claires. **Le museau est concave, assez allongé, et peut se terminer par une légère échancrure, ce qui lui donne un aspect bilobé.** Des épines sont présentes sur les bords de l'opercule et en position post-operculaire. **La ligne latérale est marquée par des plis en chevron dus à la présence d'écailles plus hautes que les autres.**

**Régime alimentaire :** Il se nourrit d'invertébrés (crustacés surtout, mais aussi céphalopodes, gastéropodes...) et de poissons de fond.

**Répartition géographique :** Ensemble de la côte algérienne.

**Répartition bathymétrique :** Le grondin rouge fréquente le plateau continental, à une profondeur de 20 à 200 m le plus souvent, mais il peut aller jusqu'à 400 m. Il est observé sur des fonds de sable, de gravier ou de rochers.

**Engins de pêche :** capture occasionnelle aux chaluts, filets maillants et palangres de fond.



**Figure 31 : *Chelidonichthys cuculus* (P+T) (Photo original. 2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>Actinopterygii Klein</b>
Sous classe	<b>Neopterygii Regan</b>
Super ordre	<b>Teleostei</b>
Ordre	<b>Scorpaeniformes</b>
Famille	<b>Triglidae</b>
Genre	<b><i>Chelidonichthys</i></b>
Espèces	<b><i>Chelidonichthys cuculus</i> (Linnaeus, 1758)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Grondine	Algérie
Grondine rouge	France
Arete	Espagne

**IV-1-1-16 : *Mullus barbatus* :****➤ Identification :**

L'allure générale du corps est identique à celle du Surmulet à un détail près: la partie frontale de la tête est plus abrupte. La bouche porte également deux barbillons sous la lèvre inférieure.

Le corps est marqué de brun rouge à rouge pourpre dispersé en plaques. Les flancs portent des reflets argentés, le ventre est blanc.

Les nageoires sont très légèrement teintées de rouge et de jaune, la première dorsale est incolore.

Répartition géographique : C'est un poisson grégaire et peu farouche, très commun en Méditerranée, sur les fonds vaseux du plateau continental, entre 100 et 300 m de

Profondeur, bien que les jeunes, littoraux, vivent souvent moins profonds. Généralement, il se tient au contact du fond. Il peut également s'adapter aux fonds de sable ou de galets.

**Régime alimentaire :** Le rouget de vase se nourrit de petits animaux, mollusques, vers et crustacés, vivant dans les interstices de la vase, qu'il repère grâce à ses barbillons et capture en fouillant vivement le sol meuble. Cette action laisse parfois des traces importantes au sol.

**Engins de pêche :** Captures principales des pêcheries chalutières démersales.



**Figure 32 : *Mullus barbatus*(P+T) (Photo original. 2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Sous classe	<b>Néoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>perciformes</b>
Famille	<b>Mullidés</b>
Genre	<b><i>Mullus</i></b>
Espèces	<b><i>Mullus barbatus</i> (Linné, 1758)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Rougi	Algérie
Rouget de vase	France
Salmonete de fango	Espagne

**IV-1-1-17 : *Epinephelus marginatus* :****➤ Identification :**

C'est un poisson de **grande taille au corps ovale, massif et robuste**. Sa taille commune dans nos eaux françaises va de 40 à 80 cm .Il possède une **tête massive aux yeux proéminents** et, comme d'autres mérous proches, 3 épines operculaires bien marquées. Son ouverture buccale est très large, la mâchoire inférieure est proéminente et des **taches claires rayonnant autour de l'œil**

La **nageoire dorsale unique** est caractérisée par 11 épines suivies vers l'arrière de 13 à 16 rayons mous. La nageoire anale est armée de trois épines qui sont clairement visibles. La **queue**, (nageoire caudale) large et arrondie finit par une **bordure blanche** distincte (également présente sur les autres nageoires). Elle est plus foncée, comme toutes les autres nageoires, que le corps.

Il possède de petites écailles se recouvrant largement et incluses dans une **peau épaisse**. Les nageoires pectorales arrondies et de belle taille sont surmontées d'un repli cutané écailleux.

**Régime alimentaire :** Le mérou brun se nourrit principalement de céphalopodes (seiches, poulpes, calmars), de crustacés et de poissons.

**Répartition géographique :** Ensemble de la cote algérienne.

**Répartition bathymétrique :** Sur fond accidenté en zones côtière jusqu' à 100 m

**Engins de pêche :** Captures accessoires aux filets maillants et palangres de fond.



**Figure 33 : *Epinephelus marginatus* (P+T) (Photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>Actinopterygiens</b>
Sous classe	<b>Neopterygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthopterygiens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Serranidae</b>
Genre	<b><i>Epinephelus</i></b>
Espèces	<b><i>Epinephelus marginatus</i> (Lowe, 1834)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Mérou	Algérie
Mérou	France
Mero	Espagne

**IV-1-1-18 : *Mustelus mustelus* :****➤ Identification :**

Requin de taille moyenne à corps élancé. Tête très déprimée, museau relativement long et arrondi; narines avec des replis nasaux larges et long ; 5 fentes branchiales,

Les deux dernières au dessus de la base des pectorales; yeux ovales latéra-dorsaux avec des membranes nictitantes développées sur leur bord inférieur; spiracles de grandeur modérée; bouche largement anguleuse. Première nageoire dorsale entre les bases des pectorales et des pelviennes, son origine au-dessus du milieu ou de la moitié postérieure du bord interne des pectorales; seconde dorsale presque aussi grande que la première, et beaucoup plus grande que l'anale, son origine située bien en avant de celle de l'anale; bord postérieur des dorsales sans bordure frangée; caudale à lobe inférieur court chez les adultes et à peine développé chez les jeunes, le lobe terminal mesurant moins de la moitié de la longueur du bord supérieur de la nageoire. Une crête interdorsale présente; pédoncule caudal sans carènes ni fossettes précaudales

**Coloration:** dos et flancs gris uni, ventre blanc crème; pas de petits points blancs sur les flancs, généralement pas de taches noires.

**Répartition géographique :** Petit requin essentiellement démersal sur le plateau continental et la pente supérieure du talus jusqu'à une profondeur d'au moins 450 m, mais le plus souvent de 5 à 50 m, sur fonds sableux, sablo-vaseux et d'herbiers. Semble descendre à de plus grandes profondeurs au large de l'Afrique du nord que dans la partie nord du bassin occidental

**Régime alimentaire :** Crustacés, mollusque et poissons

**Engins de pêche :** Pêche semi-industrielle en Méditerranée occidentale, Adriatique et Sicile, artisanale ailleurs. Engins, chaluts de fond et pélagiques; main; filets maillants, trémails et palangres de fond et dérivantes.



**Figure 34 : *Mustelus mustelus* (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>Chondrichthyes</b>
Sous classe	<b>Elasmobranchiens</b>
Super ordre	<b>Euselachiens</b>
Ordre	<b>Carcharniformes</b>
Famille	<b>Triakidae</b>
Genre	<b><i>Mustelus</i></b>
Espèces	<b><i>Mustelus mustelus Linnaeus,1758)</i></b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Kelb El Bahr	Algérie
Chien de mer	France
Msola	Espagne

**IV-1-1-19 : *Xiphias gladius* :****➤ Identification :**

L'espadon a un corps fuselé et rond avec un rostre aplati très développé et pointu représentant le tiers de la longueur totale. Son dos est gris bleu presque noir sur le dessus. Les flancs sont argentés avec un dégradé de gris clair vers le dos, le ventre est blanc. Les nageoires pectorales sont triangulaires, la dorsale est haute et incurvée. La nageoire caudale est en forme de croissant de lune.

**Répartition géographique :** Ensemble de la cote algérienne.

**Répartition bathymétrique :** Epi et méso-pélagique du large jusqu' à 600m.

**Régime alimentaire :** Carnivore pélagique

**Engins de pêche :** Espèce cible à la palangre dérivante et prise accessoire aux sennes tournantes coulissantes et chaluts pélagiques.



**Figure 35 : *Xiphias gladius* (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>Osteichtyens</b>
Sous classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Xiphiidés</b>
Genre	<b>Xiphias</b>
Espèces	<b>Xiphias gladius(Linné, 1758)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Space	Algérie
Espadon	France
Pez espada	Espagne

**IV-1-1-20 : Congre congre :****➤ Identification :**

Le corps est allongé serpentiforme, de couleur gris. Il est dépourvu de nageoire pelvienne, les nageoires pectorales sont plus imposantes que chez l'anguille. La nageoire dorsale n'est pas séparée de la nageoire anale qui débute juste après l'anus. La mâchoire pointue, largement pourvue de dents avec la partie supérieure proéminente.

**Répartition géographique :** Ensemble de la cote algérienne.

**Répartition bathymétrique :** Sur fond hétérogène et varié entre 0 et 200 m.

**Régime alimentaire :** Carnivore nocturne

**Engins de pêche :** Capture secondaire du chalut de fond, filet maillant de fond et la palangre de fond.



**Figure 36 :** *Conger conger* (photo original. 2021)

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>Actinopterygien</b>
Sous classe	<b>Neopterygiens</b>
Super ordre	<b>Elopomorpha</b>
Ordre	<b>Anguilliformes</b>
Famille	<b>Congridae</b>
Genre	<b><i>Conger</i></b>
Espèces	<b><i>Conger conger</i></b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Congro	Algérie
Congre d'Europe	France
Congrio	Espagne

**IV-1-1-21 : *Muraena helena* :****➤ Identification :**

Son corps anguilliforme, robuste et légèrement comprimé latéralement, surtout dans sa partie postérieure. La tête est courte, massive, à profil bombé. Les dents sont longues et pointues. Les nageoires pectorales et ventrales sont absentes ; la dorsale se prolonge sans discontinuité par les nageoires et la queue. La peau, dépourvue d'écaillés, est lisse et épaisse. Coloration brune avec des taches jaunâtre.

**Répartition géographique :** Ensemble de la côte algérienne.

Répartition bathymétrique : Sur des fonds rocheux jusqu'à 100 m.

**Régime alimentaire :** La murène est un prédateur nocturne et territorial qui reste caché durant le jour. Elle est particulièrement friande de poulpes, calmars et seiches, mais consomme également des poissons, des crustacés et éventuellement des charognes.

**Engins de pêche :** Captures accessoires à la palangre de fond.



**Figure 37: *Muraena helena* (photo original. 2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
classe	<b>Actinopterygii Klein</b>
Sous classe	<b>Neopterygii Regan</b>
Super ordre	<b>Elopomorpha</b>
Ordre	<b>Anguilliformes</b>
Famille	<b>Muraenidae</b>
Genre	<b><i>Muraena</i></b>
Espèces	<b><i>Muraena helena</i> Linnaeus, 1758</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Murrena	Algérie
Murène	France
Morena	Espagne

**IV-1-1-22 : *Dentex gibbosus* :**

➤ **Identification :**

Corps ovale, plus ou moins allongé, comprimé. Profil de la tête régulièrement convexe chez les jeunes, les plus grands individus à forte gibbosité frontale. Joues écailleuses ; bouche basse, peu inclinée ; mâchoires subégales. Les deux premiers rayons de la dorsale courts et les deux suivants longs et filamenteux.

**Répartition géographique :** Ensemble de la côte algérienne.

**Répartition bathymétrique :** Poissons démersaux sur fonds rocheux et sableux voisins des rochers, de 20 à 220 m, surtout de 40 à 130 m.

**Engins de pêche :** Pêche semi-industrielle (Sicile), artisanale et sportive. Engins : chaluts, filets maillants et palangres de fond, nasses, lignes à main et lignes de traîne.



**Figure 38 :** *Dentex gibbosus* (P+T) (photo original.2021)

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébré</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poissons</b>
Classe	<b>Actinopterygiens</b>
Sous classe	<b>Neopterygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthopterygiens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Sparidae</b>
Genre	<b><i>Dentex</i></b>
Espèces	<b><i>Dentex gibbosus</i> (Rafinesque, 1810)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
bouchama	Algérie
Gros denté rose	France
Sama de paluma	Espagne

**IV-1-1-23 : *Zeus faber* :****➤ Identification :**

Une espèce vivant proche des littoraux, à des profondeurs comprises entre 5 et 400 mètres.

Ils sont communément appelés « saint pierre ». Le corps est profond et fortement comprimé .son pédoncule caudal est aussi long que profond .Sa bouche large et oblique est contrôlée par des mâchoires massives. Son corps est d'apparence nue, mais des écailles épineuses sont présentes le long des bases des nageoires dorsale et anale. Des plaques osseuses sont également présentes sur le profil ventral. Le saint pierre est de couleur multiple, du gris au doré en passant par le vert. Il est doté d'un ocelle bien visible (une tache noire ou bleu foncé entourée d'une étroite bordure grisâtre ou jaunâtre au milieu du corps).

**Répartition géographique :** ensemble de la cote algérienne abondant dans l'est algérien. Répartition bathymétrique dans les eaux côtières jusqu'à 400 m, commun de 30 et 40 m.

**Régime alimentaire :** carnivore

**Engins de pêche :** captures accessoires aux chaluts se fond et aux filets maillants



**Figure 39 : *Zeus faber* (P+T) (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébrés</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poisson</b>
Classe	<b>Actinoptérigiens</b>
Sous classe	<b>Néoptérigiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Zéiformes</b>
Famille	<b>Zéidés</b>
Genre	<b><i>Zeus</i></b>
Espèces	<b><i>Zeus faber</i> (linné,1758)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Hout Sidna Souleimen	Algérie
Saint Pierre	France
Pez de San Pedro	Espagne

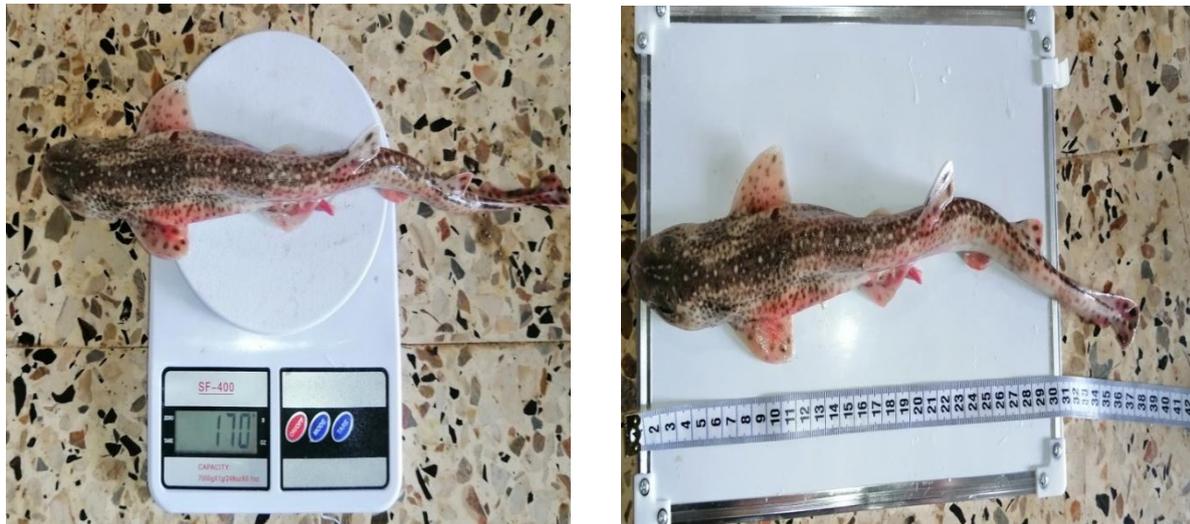
**IV-1-1-24 : *Scyliorhinus canicula* :****➤ Identification :**

C'est un requin commun de la façade est atlantique, il est également présent en mer méditerranée. Communément appelés roussettes, ces poissons sont généralement de forme allongée avec une bouche en position infère, sous la tête. Le museau court, la face dorsale recouverte de taches sombres plus moins arrondies sur les nageoires pelviennes absences de taches. Cette espèce vit sur le plateau continental sur des fonds sablo- vaseux (200à400m).

**Répartition géographique :** ensemble de la cote algérienne. Répartition bathymétrique sur fonds variés entre 20 à 200 m. Espèce vivipare.

**Régime alimentaire :** crustacés, polychètes et poissons

**Engins de pêche :** captures occasionnelles aux chaluts de fond et filets maillants de fond.



**Figure 40 :** *Scyliorhinus canicula* (P+T) (photo original.2021)

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébrés</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poisson</b>
Classe	<b>Chondrichthyens</b>
Sous classe	<b>Elasmobranches</b>
Super ordre	<b>Euselaches</b>
Ordre	<b>Carcharhiniformes</b>
Famille	<b>Scyliorhinidés</b>
Genre	<b><i>Scyliorhinus</i></b>
Espèces	<b><i>Scyliorhinus canicula</i> (linné,1758)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Klat	Algérie
Petite roussette	France
Pintarroja	Espagne

**IV-1-1-25 : *Sparus Aurata* :****➤ Identification :**

Appelée communément la dorade, daurade royale ou daurade, est un poisson d'eau de mer qui vit proche du littoral .elle se rencontre sur une grande partie de la façade est de l'océan atlantique et en mer méditerranée. La dorade présent une forme ovale, haute et compressée latéralement. La tête de forme convexe avec des petits yeux, est ornée d'une bande dorée au niveau du front et d'une tache noire au niveau de l'opercule. Elle est facilement identifiable grâce à ses lèvres épaisses.

**Répartition géographique :** ensemble de la cote algérienne. Répartition bathymétrique sur fonds variés de moins de 100 m surtout côtier sur substrat dur entre 0 et 30 m.

**Régime alimentaire :** carnivore benthique.

**Engins de pêche :** capture accessoires au chalut de fond, au filet maillant de fond, à la palangre de fond et à la ligne à main.



**Figure 41 : *Sparus Aurata* (P+T) (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébrés</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poisson</b>
Classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Sous classe	<b>Néoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Sparidés</b>
Genre	<b><i>Chrysophrys</i></b>
Espèces	<b><i>Sparus aurata</i> (linné,1758)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Dorade	Algérie
Daurade	France
Dorada	Espagne

**IV-1-1-26 : Diplodus vulgaris :****➤ Identification :**

Le sar à tête noire est un poisson commun des zones rocheuses côtières européennes .Sont communément appelées « sar », elles appartiennent à la famille des sparidés qui comptent les oblades et les daurades. Les sars sont de taille petite ou moyenne, avec un corps ovale comprimé latéralement. Les plus grands spécimens atteignent 50 cm .Sont jaunâtre à bleuâtre reflets argentées

Certains espèces ont sur leur corps des marques, des rayures ou des taches foncées .Elles possèdent une tête large et une petite bouche légèrement protractile qui permet la capture rapide de leurs proies La nageoire dorsale possède une douzaine d'épines coupantes qui surprennent parfois les pêcheurs .Les nageoires pectorales sont longues et pointues. Trois épines sont également présentes sur la nageoire anale.

**Répartition géographique :** ensemble de la cote algérienne. Répartition bathymétrique sur fonds rocheux ou sableux jusqu'à 130 mètres.

**Régime alimentaire :** carnivore benthique.

**Engins de pêche :** capture accessoires au chalut de fond, au filet maillant de fond, à la palangre de fond et à la ligne à main.



**Figure 42 : Diplodus Vulgaris (P+T) (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébrés</b>
Sous embranchement	<b>Chordés</b>
Super classe	<b>Poisson</b>
Classe	<b>Osteichtyens</b>
Sous classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Sparidés</b>
Genre	<b><i>Diplodus</i></b>
Espèces	<b><i>Diplodus vulgaris</i> (linné,1758)</b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Sar	Algérie
Sar commun	France
Sargo	Espagne

**IV-1-1-27 : *Boops boops*****➤ Identification :**

Le boops boops, plus communément appelé la bogue, est un poisson vivant dans la méditerranée et le long de la façade est de l'océan atlantique .Une espèce qui taille entre 15 à 35 cm. Elle vit en grands bancs, pouvant compter plusieurs milliers d'individus. Leur régime alimentaire est principalement constitué de plancton et de crustacés. Le corps est fusiforme majoritairement argenté, le dos est plus foncé, parfois légèrement doré. Les nageoires sont translucides, les dents de ce petit prédateur sont très coupantes .Elle distribué sur tous les types de fond jusqu'à 150 m avec une abondance importante entre 50et 80m. La période de reproduction commence en avril et se termine en mai .Elle prise principales par des chaluts, des lignes et des files maillants.



**Figure 43 : *boops boops* (P+T) (photo original .2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>Vertébrés</b>
Sous embranchement	<b>Gnathostomes</b>
Super classe	<b>poisson</b>
Classe	<b>Ostéichthyens</b>
Sous classe	<b>Néoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Acanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Sparidés</b>
Genre	<b><i>Boops (cuvier 1814)</i></b>
Espèces	<b><i>Boops boops (linne,1758)</i></b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Bougua (dieuzeide et novella, 1959)	Algérie
Bogue	France
Boga	Espagne

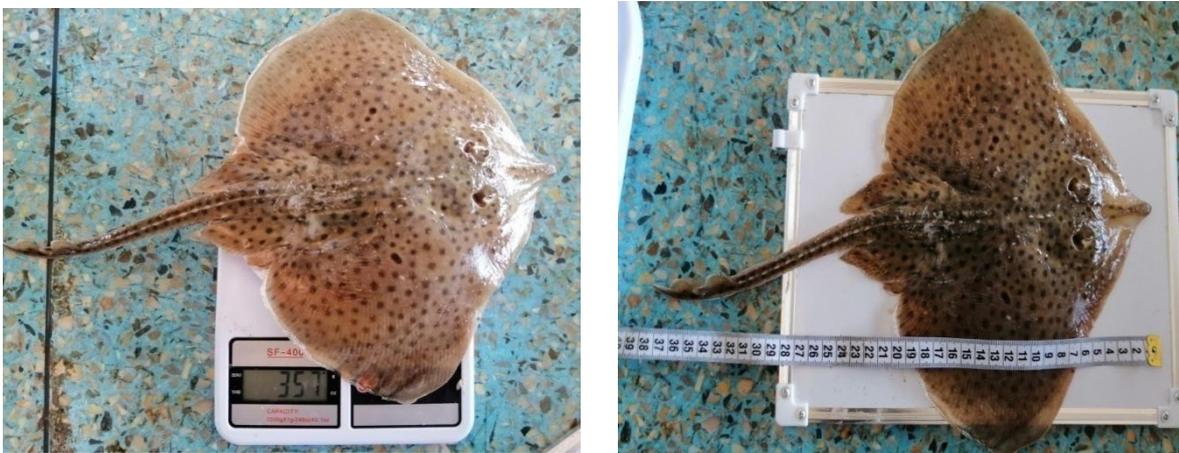
**IV-1-1-28 : *Raja Asterias*****➤ Identification :**

Les espèces du genre raie appartiennent à la famille des Rajidae .elles sont communément appelées « raie » bien que d'autres genres et familles avec des caractéristiques distinctes prennent la même dénomination. Elles sont rencontrées dans les eaux côtières peu profondes et son plus communes en zone froide que tropicale. Le corps est généralement de couleur brunâtre, parfois recouvert de points ou de taches plus clairs, il est de taille variable entre 20 à 50 cm. Comme les autres raies, le corps est aplati, en forme de disque rhombique. Le museau est pointu, la tête et les nageoires pelviennes ont fusionnés .chez les jeunes, la surface supérieure est lisse.

**Répartition géographique :** ensemble de la cote algérienne .répartition bathymétrique sur fond varié entre 10 à 300 m

**Régime alimentaire :** crustacés

**Les engins de pêche :** occasionnelles, aux chaluts de fond, aux filets maillants de fond et aux palangres de fond.



**Figure 44: *Raja Asterias* (P+T) (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>vertébrés</b>
Sous embranchement	<b>chordata</b>
Super classe	<b>poisson</b>
Classe	<b>Gnathostomata</b>
Sous classe	<b>Neoselachins</b>
Super ordre	<b>Chondrichthyes</b>
Ordre	<b>rajiformes</b>
Famille	<b>Rajidae de Blainville 1816</b>
Genre	<b><i>Raja linnaeus 1758</i></b>
Espèces	<b><i>Raja clavata linnaeus 1758</i></b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Raya	Algérie
Raya látigo común	France
Raie pastenague	Espagne

**IV-1-1-29 : *Merluccius Merluccius*****➤ Indentification :**

Corps élancé et mou, mâchoire inférieure proéminente; pas de barbillon au menton, dos gris-bleu foncé ; flancs et ventre argentés, très commun, fond bathyaux vaseux. Leur taille variée entre 12 et 60 cm.

**Répartition géographique :** ensemble de la cote algérienne. Répartition bathymétrique sur des fonds variés jusqu'à 800 mètres et surtout entre 50 et 350 mètres.

**Régime alimentaire :** les adultes se nourrissent de poissons et calmars.

**Engins de pêche :** capture principale du chalut de fond.



**Figure 45 : *Merluccius Merluccius* (P+T) (photo original.2021)**

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>vertébrés</b>
Sous embranchement	<b>chordata</b>
Super classe	<b>poisson</b>
Classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Sous classe	<b>Téléostéens</b>
Super ordre	<b>Paracanthoptérygiens</b>
Ordre	<b>Gadiformes</b>
Famille	<b>Gadidés</b>
Genre	<b><i>Merluccius</i></b>
Espèces	<b><i>Merluccius merluccius</i></b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Ferkeh el bajij	Algérie
Merlan commun	France
Bacaladilla	Espagne

**IV-1-1-30 : *Trachurus Trachurus*****➤ Identification :**

Corps comprimé latéralement; ligne latérale principale protégée par une rangée de larges écailles épaisses en écusson, qui s'infléchit fortement à mi-longueur; une 2ème ligne latérale, au-dessus de la 1ère s'étend très en arrière de la 1ère nageoire dorsale, nageoire anale précédée de deux courts rayons épineux gris argenté sur le dos et les flancs; jaunâtre sur le ventre, poisson pélagique; très commun.

**Répartition géographique :** ensemble de la cote algérienne. Répartition bathymétrique pélagique côtier jusqu'à 600 m, surtout de 100 à 200 m.

**Régime alimentaire :** carnivore pélagique

**Engins de pêche :** espèces cible des sennes tournantes coulissantes, des chaluts de fond 04 faces et des filets maillants.



**Figure 46 :** *Trachurus Trachurus* (P+T) (photo original .2021)

➤ **Systematique :**

Règne	<b>Animal</b>
Embranchement	<b>vertébrés</b>
Sous embranchement	<b>chordata</b>
Super classe	<b>poisson</b>
Classe	<b>Osteichtyens</b>
Sous classe	<b>Actinoptérygiens</b>
Super ordre	<b>Téléostéens</b>
Ordre	<b>Perciformes</b>
Famille	<b>Carangidés</b>
Genre	<b><i>Trachurus</i></b>
Espèces	<b><i>Trachurus Trachurus (Linné, 1758)</i></b>

➤ **Noms vernaculaires : FAO**

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Pays</b>
Saurel	Algérie
Chinchard commun	France
Chicharro, Chincho	Espagne

## IV-2 : La Biologie et L'écologie des Espèces dominant :

### IV-2-1 : Description de la sardine *Sardina pilchardus* (Walbaum, 1792).

*Sardina pilchardus* est un poisson d'une vingtaine de centimètres se déplaçant en bancs.

De forme allongée et fusiforme, de section ovalaire, comprimé latéralement, il présente un museau pointu et une bouche terminale.

Les nageoires pectorales sont basses, les **nageoires pelviennes** implantées en arrière de l'origine de l'unique nageoire dorsale. On note l'absence de nageoire adipeuse.

Les **deux derniers rayons de sa nageoire anale** sont plus longs que les autres.

La sardine d'Europe possède des écailles grandes pour sa taille, se détachant facilement, et un **opercule strié** bien caractéristique. Des scutelles, écailles à pointe proéminente, sont disposées le long du profil ventral mais ne forment pas de carène véritable.

Elle montre des **flancs argentés** et un **ventre relativement clair et brillant**. Son **dos de couleur vert émeraude**, parfois bleu turquoise, présente des **irisations** ainsi que des taches sombres, le long de la ligne latérale, qui ne sont pas toujours visibles sous l'eau.

#### **a-Alimentation :**

La sardine est carnivore; elle se nourrit principalement de crustacés planctoniques ainsi que des organismes plus gros. La sardine se nourrit exclusivement de plancton, en particulier de zooplancton (œufs de poisson et larves) et en particulier de crustacés copépodes du genre *Calanus*. Les larves et juvéniles consomment plutôt principalement du phytoplancton.

Le poisson se nourrit pendant la journée, surtout le soir, mais pas la nuit. Ce n'est pas un filtreur comme les autres Clupéidés mais il chasse des proies individuelles.

#### **b-Reproduction:**

La sardine commune se reproduit entre 20 et 25 m, près de la **côte** ou jusqu'à 100 km en mer. La **maturité sexuelle** a lieu à deux et trois ans et la longueur à la première maturité est estimée à 14,8 cm. La durée de la **génération** peut être d'environ 5 à 6 ans. La saison de **frai** diffère pour les sous-populations de la mer Méditerranée et de la mer Noire. En Méditerranée, l'espèce fraie de septembre à juin, avec un pic en automne. Alors qu'en mer Noire, elle fraie de juin à août.

#### **c-Croissance :**

La sardine est caractérisée par une croissance rapide. Sa croissance est réalisée en majeure partie au cours de sa première année de vie à la fin de laquelle la sardine peut atteindre 60 % de sa taille maximale observée. Les femelles ont une croissance plus rapide que les mâles et atteignent donc une taille finale supérieure à celle des mâles. Pour la sardine, la longévité est de 6 ans (**Khemiri, 2006**)

**d- Respiration :**

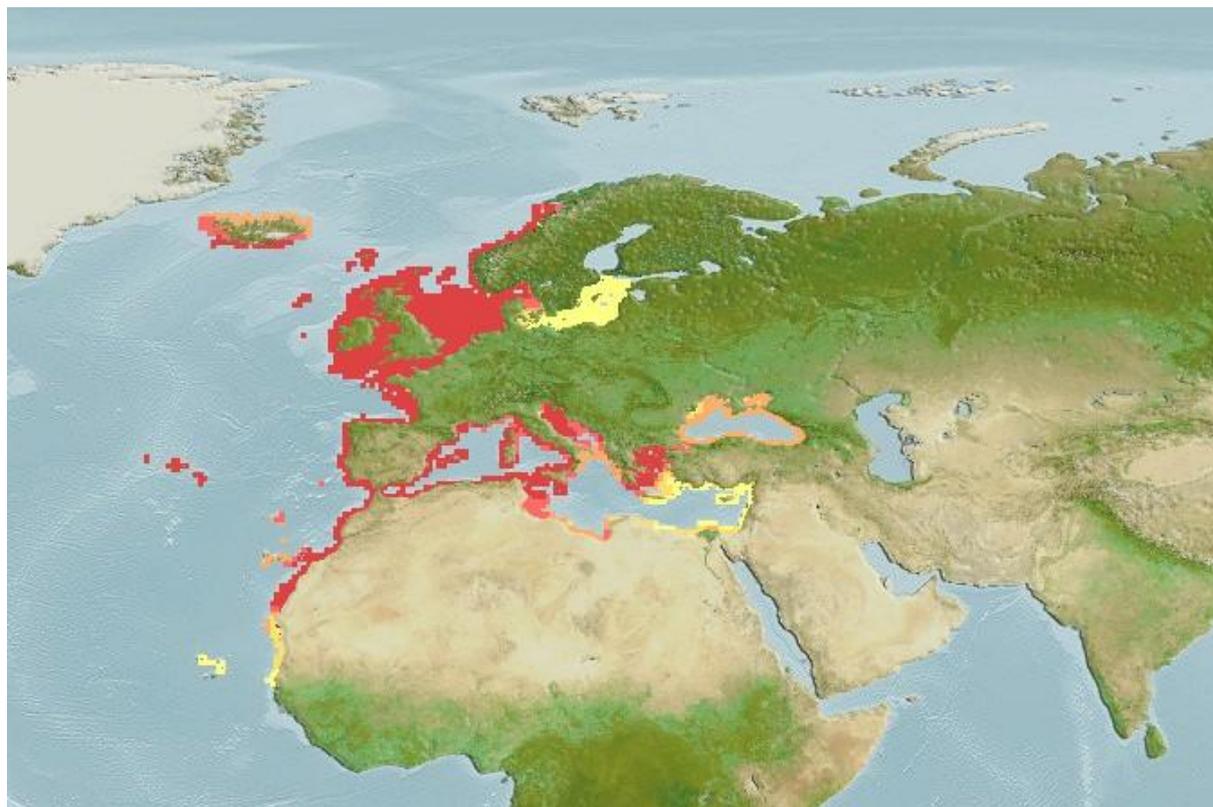
La respiration se fait par un appareil respiratoire qui contient quatre paires de branchies operculées et qui sont complétées par la vessie gazeuse, qui joue le rôle de réserve d'oxygène (**Dob, 1998**).

**e-Ecologie et habitat :**

*Sardina pilchardus* peut vivre à une profondeur de 180 m, mais on la trouve généralement dans les profondeurs de 35 à 55m le jour et de 13 à 35m la nuit (**Fisher et al., 1987**). Les sardines âgées vivent plus au large que les jeunes (**Mouhoub, 1986**). En méditerranée, elle vit au niveau du plateau continental et en hiver elle se trouve sur les fonds de 35 à 100m (**Rolland et Dien Zeide, 1956**). Les bancs compacts qu'elle forme pendant le jour de 25 à 55m, tendent à se disperser la nuit sur les fonds de 15 à 35m (**Clofman, 1984**).

**f-Répartition géographique :**

La sardine européenne, *Sardina pilchardus* est rencontrée tout le long des côtes atlantiques et méditerranéennes. En Méditerranée, la sardine se trouve tout le long de la bordure Nord des bassins occidental et oriental, des côtes espagnoles jusqu'au sud de la Turquie, en mer Egée et en mer Noire. Sa présence est rare dans le bassin oriental et au large des côtes lybiennes (**Fischer et al., 1987**). En Atlantique Est, son aire de distribution se prolonge de la mer du Nord au Sénégal (**Fréon et al., 1978; Mouhoub, 1986**), aux archipels des Açores, de Madère et des Canaries (**Furnestin, 1952; Silva, 2003**). Sur la côte du Nord-Ouest de l'Afrique, l'aire d'extension des sardines est très liée à celle des Upwellings côtiers et sa distribution se limite aux isothermes de surface 12 à 20°C (**Bauchot, 1980**).



**Figure 47** : Carte montrant la répartition géographique du *S. Pilchardus*

**IV-2-2 : Description de Allache *Sardinella aurita* (Valenciennes, 1847).**

Corps allongé, généralement de section subcylindrique, parfois plus comprimé; ventre arrondi, mais avec un alignement de scutelles formant une carène faible sur le profil ventral. Opercule lisse; bord postérieur de la fente operculaire avec 2 excroissances charnues; oeil moyen; sommet du crâne avec de nombreuses stries (7-14) sur les frontopariétaux; bouche terminale; mâchoire supérieure arrondie, sans échancrure médiane; second supramaxillaire à bords supérieur et inférieur subégaux; branchiospines fines et nombreuses, plus de 80 sur la partie inférieure du premier arc branchial. Origine de la nageoire dorsale un peu en avant du milieu du corps; anale insérée bien en arrière de la base de la dorsale, ses 2 derniers rayons prolongés, nettement plus longs que ceux qui les précèdent; pelviennes insérées sous la dorsale et à 9 rayons.

Dos bleu-vert, flancs argentés, avec à mi-hauteur une ligne dorée pâle précédée d'une tache dorée en arrière de l'opercule; une tache noire distincte sur le bord postérieur de l'opercule (absence de pigments argentés sous-jacent); dorsale jaune plus ou moins foncé, ombrée sur le bord distal, à rayons antérieurs noirs, mais pas de tache noire à l'origine de la dorsale; pectorales jaune pâle mouchetée de brun; caudale jaune très clair près de la base, le reste sombre avec les pointes très foncées ou noires (**Ficher et al., 1987**).

**a-Reproduction :**

Se reproduit pendant toute l'année dans les eaux superficielles mais surtout de mi-juin à fin septembre en Méditerranée (**Ficher et al., 1987**).

Les sardinelles ont un taux de mortalité naturelle élevée (**Bouaziz, 2007**) et une faible longévité, pouvant atteindre 5 ans selon les individus. Il s'ensuit qu'ils atteignent aussi leur maturité à un âge jeune, ce qui contribue à un taux de renouvellement des populations aussi élevé.

**b-Croissance :**

La croissance moyenne individuelle des espèces exploitées est une donnée de base pour l'étude de la dynamique de ces populations. Sa connaissance, même approximative, permet une meilleure compréhension de l'évolution des stocks en fonction des modifications apportées dans leur exploitation. Les fonctions de croissance peuvent différer d'une espèce à une autre, mais également entre deux stocks à l'intérieur de la même espèce et avoir des valeurs différentes selon les zones de répartition biogéographique (Sidibé, 2003).

**c-Régime alimentaire :**

L'allache se nourrit essentiellement de zooplancton (surtout de Copépodes), de larves et alevins de poissons mais aussi de phytoplancton. Sa nourriture est assez variée. Des contenus stomacaux examinés par Poll (1953) lui ont surtout révélé des fragments amorphes constitués par du phytoplancton avec parfois des larves de Mollusques et de petits Crustacés. Cadenat (1953) travaillant sur des spécimens capturés au delà d'une centaine de mètres de profondeur dans l'Atlantique Africain, a signalé dans leur estomac une bouillie de microplancton à base de Copépodes, d'Euphausiacés et de larves de Crustacés divers au stade Nauplius (Postel, 1960).

**d-Ecologie et Habitat :****Habitat:**

*Sardinella aurita* est une espèce pélagique côtière qu'on rencontre près de la surface des eaux littorales jusqu'à 350 m de profondeur au-delà du plateau continental. Elle est grégaire, elle se déplace en bancs qui effectuent des migrations saisonnières liées à la température de l'eau. Elle se reproduit pendant toute l'année dans les eaux superficielles mais surtout de mi-juin à fin septembre en Méditerranée (Fisher et al, 1987).

**e-Répartition géographique:**

Les conditions thermiques jouent un rôle important dans la répartition géographique de *Sardinella aurita*. (Furnestin, 1952 In Bebars, 1981). L'isotherme annuel de l'eau de surface de 18°C marque très exactement ces limites de distribution demeurent entre les longitudes 40°C vers le nord et le sud. Par ailleurs, *Sardinella aurita* est l'espèce la plus migratrice parmi les clupéidés tropicaux et la seule véritablement tolérante aux eaux tempérées. Elle est aussi la seule espèce de clupéidés présente aussi bien sur les côtes américaines qu'africaines (Chikhi, 1995), notamment dans les régions des grands upwellings. La répartition géographique de *Sardinella aurita* est très vaste, puisqu'on la trouve en mer noire, dans toute la méditerranée, dans l'atlantique oriental, depuis Gibraltar jusqu'en Afrique du sud, dans l'atlantique occidental, du Brésil au golfe du Mexique (Chikhi, 1995).



**Figure 48 :** Distribution géographique de *S. aurita* (Valenciennes, 1847)  
(D'après Smith, 1997 in Bouaziz 2007).

**IV-2-3 : Description de la Saurel *Trachurus trachurus*(Coppola et al., 1994).**

Le dos du saurel est plus foncé que le ventre qui pour ainsi dire est blanc. Les yeux et la bouche sont très grands par rapport à la taille. La ligne qui traverse le corps, de la tête à la queue, la ligne latérale est très marquée et présente le départ d'une courbe très caractéristique. Taille maximale 60 cm.

**a-Alimentation :**

Ce sont des prédateurs carnivores macrophages .Les *T.trachurus* juvéniles et adultes se nourrissent d'une grande variété de poissons (juvéniles de mugilidés et de *Sardina pilchardus*) ainsi que de crustacés (décapodes, copépodes, amphipodes, isopodes et mysidacés du zooplancton) et de mollusques (calmars) (F.A.O., 1987 et Fishbase, 2009).

**b-Reproduction :**

La reproduction des saurels est sexuée et annuelle. Les œufs sont pélagiques et le long développement larvaire est planctonique (Karlou-Riga et Economidis, 1997-in FishBase, 2009).D'après les fiches F.A.O., 1987, *T.trachurus* se reproduit de Janvier à Avril

**c-Croissance:**

L'œuf de chinchard éclot au début de l'été et donne un alevin pélagique qui grandit rapidement pour atteindre au début de l'hiver la taille de 8cm. Le jeune chinchard aura après sa première année d'existence une taille de 13 à 14 cm. A partir d'une taille de 18 cm environ, on voit apparaître les premiers signes de maturation sexuelle et il est vraisemblable qu'un certain nombre sinon tous les individus qui ont passé deux ans prennent part au frai pour la première fois. Ils ont alors de 19 à 20 cm et commencent à s'éloigner de la côte. Entre 20 et 25 cm, la croissance subit d'importantes modifications. Cette période se traduit par des variations notables dans la croissance en poids et la croissance linéaire. Le chinchard vit jusqu'à six ans; entre six et huit ans, la mortalité est considérable et amène à la disparition de presque tous les individus.

**d-Ecologie et Habitat :****Habitat :**

Espèce vivant en bancs, rencontrée fréquemment sur les fonds sableux à une profondeur de 100 à 200 m, mais parfois en eau plus profonde, jusqu'à 600m environ, également pélagique et parfois près de la surface. Les jeunes cherchent à s'abriter sous les méduses et se mélangent souvent aux bancs de jeunes harengs. Ils passent la mauvaise saison en eaux profondes et se rapprochent des côtes dès la belle saison. (Fisher et al., 1987).

**e-Répartition géographique:**

La distribution géographique généralement admise pour le genre *Trachurus* est celle donnée par GUNTHER. Côtes de l'Europe tempérée, côtes d'Afrique, Cap de Bonne Espérance, Mer des Indes orientales, côtes de la Nouvelle-Zélande et de l'Amérique occidentale. (Gunther, 1860). Le chinchard est commun dans la Méditerranée occidentale et existerait aussi dans la mer Noire (Scortas, 1940). Sur les côtes d'Algérie, GRUVEL les décrit aussi comme arrivant le plus souvent en grands bancs, tantôt en surface par les belles journées, tantôt entre deux eaux les jours de mauvais temps (Letaconnoux, 1951).



**Figure 49 :** Distribution géographique de *Trachurus trachurus* (FAO)

**Tableau 07:** Comparaison des espèces trouvées dans le port de Bouzedjar (2021) et le port de Beni-Saf (Mohammedi M, 2020)

<b>Espèce</b>	<b>Port De Bouzedjar (2021)</b>	<b>Port De Beni-Saf (2020)</b>
<i>Sardina pilchardus</i>	+	+
<i>Sardinella aurita</i>	+	-
<i>Sphyraena sphyraena</i>	+	-
<i>Euthynnus alletteratus</i>	+	-
<i>Auxis thazard</i>	+	-
<i>Lichia glauca</i>	+	-
<i>Engraulis encrasicolus</i>	+	-
<i>Trachinus draco</i>	+	+
<i>Scorpaena scrofa</i>	+	+
<i>Mugil cephalus</i>	+	-
<i>Solea solea</i>	+	-
<i>Lophius piscatorius</i>	+	+
<i>Citharus linguatula</i>	+	-
<i>Pagellus acarne</i>	+	+
<i>Chelidonichthys cuculus</i>	+	-
<i>Mullus barbatus</i>	+	+
<i>Epinephelus marginatus</i>	+	-
<i>Mustelus mustelus</i>	+	-
<i>Xiphias gladius</i>	+	-
<i>Conger conger</i>	+	+
<i>Muraena helena</i>	+	-
<i>Dentex gibbosus</i>	+	-
<i>merluccius merluccius</i>	+	+
<i>zeus faber</i>	+	+
<i>boops boops</i>	+	+
<i>Raja asterias</i>	+	-
<i>Trachurus trachurus</i>	+	-
<i>diplodus sargus</i>	+	+
<i>sparus aurata</i>	-	+
<i>disentrachus labrax</i>	-	+
<i>chimaera monstrosa</i>	-	+
<i>galeus melastomus</i>	-	+
<i>scyliorhinus canicula</i>	+	+
<i>mullus surmuletus</i>	-	+
<i>mullus barbatus</i>	-	+
<i>torpedo marmorata</i>	-	+
<i>morcromesistius poutassou</i>	-	+
<i>Diplodus vulgaris</i>	+	-
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>20</b>

### IV-3 : Discussion

Pendant les cinq sorties durant la période des prises qui s'étale du mois de Mai jusqu'à la fin du moi de Juin 2021, les espèces de Poissons inventoriés composent une liste de 30 espèces qui sont réparties entre 23 familles (Clupéidés, Sphyrenidés, Scombridés, Carangidés, Engraulidés, Trachinidés, Scorpaénidés, Mugilidés, Soléidés, Muraenidés, Scyliorhinidés, Zéidés, Gadidés, Rajidés, Lophiidés Sparidés Triglides Mullidés, Serranidés, caracharniformes, Xiphiidés, Congridés, cithoridés Les familles des poissons les plus abondantes sont (Clupéidés, Sparidés, Carangidés).

Au terme de ce travail, nous avons jugé qu'il serait intéressant de procéder à une comparaison de notre résultats avec des études réalisées au port de Béni-saf concernant les même étude et type d'analyse par (Mohammedi M, 2020) ce dernier a récence 20 espèces réparties entre 14 famille (Sparidés, Scorpaénidés, sciaenidae, Moronidés, Lophiidés, chimaeridae, clupeidae, congridae, scyliorhinidae, mulidae, torpedinidae, trachinidae, zeidea merluccidae).

*conclusion*

**Conclusion :**

Au terme de cette étude, nous avons réalisé un inventaire taxonomique des poissons débarqués au port de Bouzedjar (Willaya de Ain temouchent) durant la période allant du mois de mai jusqu'à la fin de mois de juin.

L'étude nous a permis de recenser une liste de 29 espèces réparties en 23 familles (Clupéidés, Sphyrénidés, Scombridés, Carangidés, Engraulidés, Trachinidés, Scorpaénidés, Mugilidés, Soléidés, Muraenidés, Scyliorhinidés, Zéidés, Gadidés, Rajidés, Lophiidés, Sparidés, Triglidés, Mullidés, Serranidés, Caracharniformes, Xiphiidés, Congridés, cithoridés).

Nous avons identifié tous les espèces à l'aide d'un guide

Les plus remarquables familles est celle des Sparidés qui comporte 08 espèces. Les autres familles comptent chacune 02 ou bien 01 espèce.

Aussi il ya trois espèces dominants ont été inventoriées au Port pendant la même Période de prise (*Sardinella aurita*, *Sardina pilchardus*, *Trachurus trachurus*) et qui appartient à deux familles, respectivement les premières espèces appartient à la famille de Clupéidés, et la troisième espèce de la famille carangidés.

*REFERENCES*

*BIBLIOGRAPHIQUES*

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### A

**ANONYME 1, 2018** <https://www.zesea.com/Zeblog/poissons-de-mediterranee/>

### B

**Bauchot R. 1980.**Larousse. Articles de Renan à science, la grande encyclopédie

**BENSAHLA, T., BOUCHEREAU, J.L., DALOUCHE, F., et TOMASINI, J.A. (1983)**

Note sur l'exploitation et la recherche concernant la pêche d'Oran (Algérie).CGPM Sète(France) 1983 Annexe D : 55-58.

**BENSAHLA, T., DALOUCHE, F., et ELBEY, F., TIGHZERT, Z., et YAHIAOUI, S. (1994)** : Evolution des débarquements à la Pêche d'Oran de 1976 à 1993. Salon National de la Pêche Béni-Saf-03-04 Nov. 1994.

**BENSAHLA, T, et BOUTIBA, Z., et BOUCHEREAU JL. (2002)** : Production halieutique à Oran en 2001. Cinquièmes Journées Tunisiennes des Sciences de la mer. Ain Drahem Tunisie. 21-24 Décembre 2002

**BENZOHRA M., MILLOT C., 1995**-Characteristics and circulation of the surface intermediate water masses off Algeria .Deep Seares.42 (10), 1803-1830

**BOUAZIZ, Ahmed.2007** La Sardinelle (*sardinella aurita valenciennes, 1847*) des côtes Algériennes. Thèse de doctorat.

### C

**CHIKHI L., 1995**-Différenciation génétique chez *sardinella aurita* et *Sardinella maderensis*. Allonzines et ADN mitochondriale. Thèse Doct. Univ de paris VI, France : 237p.

### D

**DALOUCHE, F., 1980** - La pêche et ses statistiques dans la région oranaise. Etude de quelques caractères biologiques sur la sardine (*Sardina pilchardus*. WALB, 1792), Poisson téléostéen. Mémoire de Magister, Université d'Oran, Algérie : 92 p

**DE BELLO F., 2007**-Grazing effects on the species-area relationship: Variation along a climatic gradient in NE Spain. -Journal of Vegetation Science 18.pp.25-34.

**DOB M., 1988**-Approche de quelque paramètre de la biologie et de la dynamique de population exploitée de la sardine .Mémoire d'ingénieur en océanographie. Mostaganem. P33.

**DOGLIOLI, 2010**-Circulation Générale en Méditerranée.p5

### F

**FAO COPEMED, 2004** – Document sur la pêche artisanale algérienne. FAO. Fish. Rapport sur les pêches N°347 Annexe 4: 212-220

**FISHER ET AL,1987**-Contribution' à l'étude des espèces du genre *Trachurua* et spécialement, du-*Trachurus trachurus* (Linné 1758).Mémoires n°15.Univ.Paris-XVIe.p40-p55

**Fréon P., Stéquert B. & Boëly T. 1978.** La pêche des poissons pélagiques côtiers en Afrique de l'Ouest des Iles Bissagos au nord de la Mauritanie: description des types d'exploitation. ORSTOM sér. Océnaogr, 16 (3-4): 209-228

**FURNESTIN, J. 1945.** Contribution à l'étude biologique de la sardine Atlantique (*Sardina pilchardus* Walbaum). Thèse de Doctorat del'Université d'Aix-Marseille.172 p.

**FURNESTIN, J., 1961** -.La pêche méditerranéenne (La pêche maritime algérienne et ses possibilités), Annale de Géographie, volume 70, N° 377, PP : 60 – 70.

## G

**GUNTHER. A. 1860**-Catalogue of the Acanthoptery Fishes in the British Museum. Vol. 2. Taylor and Francis, London. 548 pp

## K

**KADARI, G., 1984** -Les techniques des pêches utilisées en Algérie. E.N.A.P Ed. 135p

**Khemiri S., Gaamour A., 2009** Relation taille –masse, condition relative et cycle sexuel des anchois et des sardines des côtes tunisiennes. Bulletin de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer de Salammbô 36:45-57.

## L

**LETACONNOUX R., 1951**-Contribution à l'étude des espèces du genre *Trachurus* et spécialement du *Trachurus trachurus* (Linné, 1758) Off. Scie. Tech. Pêches Mari. Memoire N°15: 70 p

## M

**MILLOT, C., 1987**-La circulation générale en méditerranée occidentale. Annales de géographie N°549.Marseille :497-515.

**MOUHOUB R., 1986**-Contribution à l'étude de la Biologie et de la dynamique des populations exploitées de la sardine (*Sardina pilchardus*, Walbum, 1792) des cotes algéroise, Mémoires Magister

**MOUFFOK, S, 2008** – Elément d'approche sur la reproduction, la croissance, la répartition, la pêcherie de la crevette rouge, *Ariteus antennatus*(Risso, 1816) de la frange côtière Oranaise. Thèse de doctorat, université d'Oran, Algérie : 124 pages.

**M.P.R.H., 2004**-Ministère de pêche et des Ressources Halieutique.

## S

**Silva A. 2003.** Morphometric variations among sardine (*Sardina pilchardus*) populations from the northeastern Atlantic and the western Mediterranean. ICES Journal of Marine Science,60: 1352-1360

**SIMONNET, R., 1961** -Essai sur l'économie des pêches maritimes en Algérie.La convention sur la haute mer adoptée à Genève le 29 avril 1958 par la Conférence sur le droit de la mer, Paris, Pichon-Auzias, 1966, 293 p.

## **T**

**TFREON P.; STEQUERT B.; 1 2005**-Note sur la présence de sardine pilchardus (walb) au Sénégal: Etude de la biométre et interprétation. Cybium 6: pp. 65-90.

## **Z**

**ZEGHDOUDI, E., 2006** - Stratégies de gestion alternative des petits pélagiques dans la baie de Bousmail située dans la région algéroise. 14-18.

*LISTE DES*

*SITES WEB*

## LISTE DES SITES WEB

<https://www.ifremer.fr/peche/Le-monde-de-la-peche/La-peche/comment/Les-engins>  
Pasbio, 2003 <http://sambio.rac-spa.org/sambiofr.pdf>  
<http://www.fishbase.org/search.php>.

## Résumé :

### Inventaire des poissons débarqués au niveau de port de Bouzedjar

Notre travail est basé sur l'inventaire des poissons au port de Bouzedjar l'un des ports les plus importants de d'Ain Temouchent et de l'ouest algérien. Nous avons effectué cinq sorties vers le port durant la période de début mai à fin juin 2021.

Un inventaire des poissons capturés a été réalisé, avec une richesse halieutique totale estimée à 30 espèces réparties en 23 familles. Les poissons les plus dominants au cours de la période de cette étude sont (*Sardinella aurita*, *Sardina pilchardus*, *Trachurus trachurus*).

**Mots clés :** Inventaire, Port, poisson, Ain Temouchent, méditerranée, Pêche.

ملخص :

### جرد لأسماك التي هبطت في ميناء بوزجار ( ولاية عين تموشنت )

تركز عملنا من خلال عملية جرد للأسماك الموجودة بميناء بوزجار أحد أهم موانئ ولاية عين تموشنت و الغرب الجزائري. قمنا بخمس خرجات إلى الميناء خلال الفترة الممتدة من بداية شهر ماي إلى نهاية شهر جوان 2021. تم إجراء جرد للأسماك التي تم صيدها حيث يقدر الثراء الإجمالي للأسماك ب 30 نوع مقسمة إلى 23 عائلة. أكثر الأسماك المهيمنة خلال فترة هذه الدراسة هي:

(*Sardinella aurita*, *Sardina pilchardus*, *Trachurus trachurus*)

الكلمات المفتاحية : جرد ميناء, سمك, عين تموشنت, البحر الأبيض المتوسط, صيد.

## Abstract:

### Inventory of the caught fishes at the port of Bouzedjar (Ain Temouchent province)

Our work based on the fish inventory at the port of Bouzjar, one of the most important ports in Ain Temouchent province and the Algerian west. We made five outings to the port during the period from the beginning of May until the end of June 2021.

An inventory of the caught fish was carried out, with an estimated total fish richness of 30 species divided into 23 families. The most dominant fishes during the period of this study are (*Sardinella aurita*, *Sardina pilchardus*, *Trachurus trachurus*).

**Key words:** Inventory, port, fishes, Ain temouchent , The Mediterranean Sea , fishing